

# Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO **370** DÉCEMBRE 2024



**PORTRAIT**  
Jean-François Montoya  
Sur la route de la reconstruction

Page 24

© CABMF Air

**ACTUALITÉ**  
Séminaire des délégués de l'UBFT  
18, 19 et 20 septembre 2024

Page 4



© UBFT

# SOMMAIRE

## Actualité

- 4** Séminaire des délégués de l'UBFT  
18, 19 et 20 septembre 2024
- 10** La flamme paralympique 2024
- 11** Inauguration d'un centre  
de réadaptation psy à l'hôpital Sainte-Anne  
de Toulon

## Domaine des Gueules Cassées

- 12** Des nouvelles du domaine

### 19 Fondation

L'organisation de la Fondation  
des « Gueules Cassées »

Maison des Académies de Santé

Seconde réunion annuelle du Comité  
scientifique de la Fondation

## Portrait

- 24** Jean-François Montoya  
Sur la route de la reconstruction



- 28** Entre les lignes

## Découverte

- 30** La CABGN : relever ceux qui tombent



## 36 Vie associative

L'agenda et les soutiens

- 37** Délégations
- 41** Réunions régionales

## 48 Culture

## 52 Carnet

## Droit à réparation

- 56** Les allocations fonds de  
prévoyance en cas de blessure imputable  
au service

## 60 À savoir

## 64 Organisation

## Le blessé demeure au cœur de nos préoccupations

*Le séminaire annuel de nos bénévoles s'est déroulé au mois de septembre à Paris, sur trois jours, dans une excellente ambiance. Pour les délégués c'est le grand rendez-vous de l'année, un lieu d'échanges, de propositions et d'idées pour notre Association.*

*Après une rapide installation au Novotel Paris Tour Eiffel, nous avons rejoint en bus l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la Flamme de la Nation avec la participation de la musique de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris.*

*Pour la première année la parole a été donnée aux délégués. Pendant deux jours, notre séminaire a intégré des tables rondes et ateliers de réflexion. Une nouveauté conçue pour favoriser des échanges encore plus riches et interactifs.*

*L'objectif est de permettre à chaque participant d'apporter ses idées, de partager son expérience, les retours du terrain et de contribuer activement aux discussions sur des sujets essentiels à notre Association.*

*Ce format encourage également l'émergence de propositions concrètes et innovantes grâce à une réflexion collective où chacun a pu s'exprimer autour de quatre thèmes : les aides sociales, la défense des droits, la vie associative et le rayonnement des Gueules Cassées.*

*Le troisième jour était réservé au devoir de mémoire. Comme chaque année, après la traditionnelle messe du souvenir dédiée à nos anciens en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, nous avons rejoint le cimetière de Moussy pour y déposer des gerbes sur les tombes de nos fondateurs et anciens.*

*L'incubateur d'idées doit faire son chemin et donner lieu à des améliorations en direction des blessés et de leurs familles. Les résultats devraient se concrétiser rapidement au cours de l'année prochaine.*

*Vous en aurez connaissance dans le prochain numéro du magazine. Mais, déjà, plusieurs mesures qui étaient en phase avec le Conseil d'administration vont voir le jour pour cette fin d'année.*

*Dans les nouveautés, différentes avancées viennent d'être votées par le Conseil d'administration. Ainsi, à partir de 2025 :*

- l'augmentation des allocations : naissance, mariage et décès,*
- la prise en compte dans les aides décès de la perte d'un enfant de membre jusqu'à l'âge de 21 ans,*
- l'aide au repos dans notre domaine de La Valette-du-Var qui va permettre d'ouvrir notre domaine à tous les membres et leurs familles dans des conditions très intéressantes,*
- la remise d'un cadeau de mariage à partir de 40 ans de vie commune,*
- l'attribution d'un colis de Noël à tous les membres.*



*Plusieurs réflexions sont aussi à l'étude et concernent tous les membres pour tenir compte de l'augmentation des mutuelles, et bien d'autres sujets encore.*

*La jeunesse de nos nouveaux membres oblige notre Conseil d'administration à répondre rapidement aux sollicitations.*

*Depuis l'adhésion des blessés atteints de syndrome post-traumatique au sein de l'Union, l'afflux des demandes d'aides nous oblige à beaucoup de changements au niveau du siège.*

*Alain Bouhier, qui accompagnait tous nos délégués depuis plus de onze ans, vient de prendre sa retraite et c'est Laura Chambroy, récemment nommée par le Conseil d'administration directrice adjointe en charge de la vie associative, qui a pris sa succession. Par ailleurs, Nabila Falek a été nommée directrice adjointe en charge du service financier.*

*Les effectifs de nos blessés sont en augmentation constante depuis plusieurs années, avec plus de mille nouveaux membres en trois ans nécessitant une prise en charge rapide. L'explosion des demandes d'accompagnement devant les experts pour recours et aggravations oblige la cellule juridique à recruter du personnel supplémentaire avant la fin de l'année pour aider et accompagner avec bienveillance nos membres et délégués.*

*Défendre les droits acquis au prix du sang est une mission formidable et assumer l'honneur de diriger une association comme l'Union des Blessés de la Face et de la Tête implique des devoirs.*

*Le blessé reste au cœur de nos préoccupations sans oublier que toutes nos missions doivent rester dans la ligne tracée par nos fondateurs. Aucun membre ne doit se sentir lésé et abandonné. À l'heure où vous recevez ce magazine, nous nous approchons à grands pas des fêtes de fin d'année.*

*Je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, au nom des administrateurs et des collaborateurs de l'Association et de la Fondation, tous nos vœux sincères de santé et de bonheur.*

*Agissons pour tous les blessés d'hier, d'aujourd'hui et de demain.*

Lucien Flamant  
Président de l'UBFT  
Les « Gueules Cassées »

## ACTUALITÉ

# Séminaire des délégués de l'UBFT 18, 19 et 20 septembre 2024

**T**ous les ans, les bénévoles de l'Association sont réunis en séminaire, en alternance une année au domaine des Gueules Cassées, la suivante à Paris, afin que leur soit présenté un bilan des actions menées et des projets en cours concernant les actions sociales, les soutiens aux associations et organismes du monde combattant, le travail de mémoire et la notoriété des Gueules Cassées.

Pour 2024, un nouveau format a été mis en place : plutôt que d'écouter les administrateurs et la direction, les bénévoles ont été invités à échanger entre eux dans le cadre d'ateliers de réflexion et de tables rondes, puis à présenter au Conseil d'administration sous forme de synthèse les évolutions souhaitées. Ces travaux ont été menés dans un contexte de relance des effectifs – plus de 1 000 nouveaux membres inscrits au cours des trois dernières années –, de rajeunissement de la pyramide des âges par l'intégration de jeunes blessés revenant des OPEX atteints de syndrome post-traumatique, par la mise en place de procédures simplifiées d'accompagnement juridique et social des blessés,

favorisant leur reconstruction, leur épanouissement par le sport, leur reconversion professionnelle...

Un épais relevé de propositions a été établi et est en cours d'analyse par le Conseil d'administration et la direction afin de pouvoir appliquer dans les meilleurs délais les mesures aisément applicables, et envisager dans la préparation budgétaire 2025 des évolutions plus structurelles.

Les maîtres mots de ces échanges durant lesquels « le blessé » a été placé au centre des débats sont la fraternité, la solidarité, la cohésion, la reconnaissance des blessures, la communication bienveillante... avec l'ambition que l'Union devienne la référence du monde combattant, association soudée, familiale, rayonnante pour aller plus loin pour les blessés dans un environnement en pleine et rapide évolution.

Ce séminaire fut également l'occasion de moments de mémoire : le ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe; une messe du souvenir pour tous nos présidents et membres disparus en la basilique Notre-Dame des Victoires, église fondée par le roi

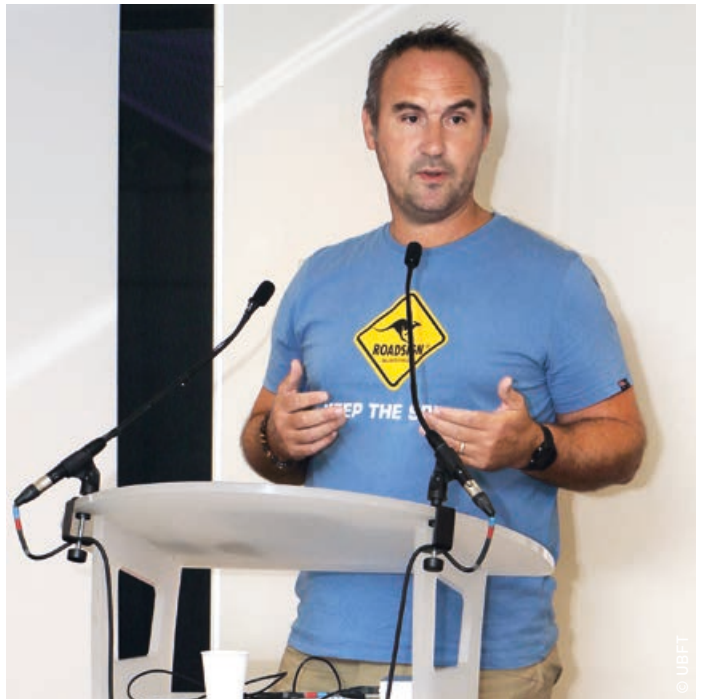
Louis XIII en 1653 en reconnaissance de toutes les victoires qu'il avait remportées sur les ennemis de son royaume; puis un déplacement au cimetière de Moussy-le-Vieux pour des dépôts de gerbes sur les tombes de nos fondateurs, le caveau des Gueules Cassées, sur la stèle du corps médical qui a tant fait pour les Gueules Cassées, et sur la tombe d'Armand Jacquemin, maire de Moussy avec lequel des liens de confiance et d'amitié avaient été noués durant ses mandats. Il a d'ailleurs fait graver sur sa tombe notre devise « *Sourire quand même* », marquant son attachement aux Gueules Cassées.

Lucien Flamant, président, a remis au cours de ces journées de retrouvailles la croix de chevalier de la Légion d'honneur à notre camarade Robert Algranti, blessé par balle en Algérie, les médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à nos délégués, l'or pour Jean Dodane, le bronze pour Bernard Redregoo et Michel Carrère.

Jean-Claude Haven, Guillaume Ducroq, Gérard Fourment et Pierre David ont, quant à eux, reçu les insignes de porte-drapeau.

# Un nouveau format pour le séminaire : ateliers de réflexion et tables rondes





*La mascotte a inspiré l'imagination de ces dames.*

## Nos médaillés



*Robert Algranti a reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur.*



*Jean Dodane, décoré de la médaille d'or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.*



*Bernard Redregoo a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.*



*Michel Carrère, décoré de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.*



*Gérard Fourment a reçu les insignes de porte-drapeau.*



*Guillaume Ducrocq reçoit les insignes de porte-drapeau.*



*Jean-Claude Haven, décoré des insignes de porte-drapeau.*



*Pierre David reçoit les insignes de porte-drapeau.*

## Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe



## Messe du souvenir à Notre-Dame des Victoires



*Le père Antoine d'Augustin.*



# Recueillement au cimetière de Moussy-le-Vieux



# La flamme paralympique 2024

**27 AOÛT 2024.** À l'invitation du général Sanzey, commissaire interarmées aux Sports militaires, commandant du Centre National des Sports de la Défense (CNSD), Lucien Flamant, président, et Olivier Roussel, directeur général des Gueules Cassées, ont assisté au passage de la flamme paralympique au sein de l'enceinte du Camp Guynemer.

Cette visite a été l'occasion, au cours de démonstrations de plusieurs disciplines parasportives, de rencontrer les athlètes paralympiques dont certains de nos amis Gueules Cassées, Bernard Erhard, porte-drapeau de notre délégation Champagne-Ardenne, Raphaël Dubois, Aurélien Dhaussy et Sébastien Buscail pratiquant le rugby fauteuil.

Après le passage de la flamme paralympique, nos représentants ont pu constater l'avancement du chantier de



*La flamme dans l'enceinte du Camp Guynemer.*

construction du Village des blessés dont les Gueules Cassées, les Ailes Brisées et la Fédération Nationale André Maginot notamment, ont apporté un financement significatif. Cette structure non médicalisée devrait pouvoir accueillir au printemps 2025 des militaires blessés, ainsi que

leurs familles, pour leur permettre de se reconstruire par le sport.

Un article mettant en valeur l'ensemble de nos blessés ayant participé aux Jeux paralympiques 2024 sera publié dans un prochain magazine !



*Lucien Flamant, président de l'UBFT, entouré de para-athlètes Gueules Cassées : Bernard Erhard, Aurélien Dhaussy, Raphaël Dubois et Sébastien Buscail.*

# Inauguration d'un centre de réadaptation psy à l'hôpital Sainte-Anne de Toulon



*Les mécènes ayant permis la création du nouvel espace.*



*La base de vie où est installé l'hôpital de jour.*



*Inauguration en présence de Jean-Daniel Marquis, vice-président de l'UBFT.*

**LE 5 JUILLET 2024.** À l'invitation de la médecin générale Marie-Dominique Colas, médecin-chef de l'HNSIA Sainte-Anne de Toulon, Jean-Daniel Marquis, vice-président de l'UBFT, accompagné d'Olivier Roussel, directeur général, ont participé à la présentation et à l'inauguration de l'hôpital de jour du service de psychiatrie et de psychologie clinique de l'HNSIA Sainte-Anne.

Cet espace d'activités a été créé par la rénovation de locaux d'anciens bâtiments de la base de vie grâce au financement de plusieurs mécènes : Solidarité Défense, la GMF et l'Union des Blessés de la Face et de la Tête.

La médecin générale Marie-Dominique Colas, dans son discours d'accueil, a prononcé ces mots :

*« L'espace d'activités inauguré au sein de la base de vie Sainte-Anne ce 5 juillet 2024 a été créé pour permettre au service de psychiatrie et de psychologie clinique de l'hôpital national d'instruction des armées Sainte-Anne de compléter son offre de soins au profit des blessés psychiques militaires. Ce lieu, rénové grâce à la générosité de nos donateurs, est dédié à un accueil de jour qui élargit le champ des activités thérapeutiques et psychosociales proposées aux patients engagés dans leur parcours de rétablissement. Dans un écrin de verdure, ils sont accompagnés par des équipes rompues à la prise en charge du traumatisme psychique, dans la durée et selon une approche ajustée à chaque situation. »*



Le domaine

## Des nouvelles du domaine

### Un été bien rempli

Après avoir accueilli notre Assemblée générale, le domaine est entré dans sa phase estivale avec sa cohorte d'animations, de repas festifs en terrasse, et de retrouvailles des Gueules Cassées de toutes générations avec leurs familles. En effet, chaque été, la dynamique équipe de notre domaine organise des activités permettant à tous de profiter de séjours de vacances alliant détente et repos, comme il se doit durant les vacances, mais aussi des séances sportives et de remise en forme, projections sur grand écran de matchs, aquagym dans les bassins de notre centre aqualudique, les traditionnels concours de pétanque des 14 juillet et 15 août, sans oublier les plaisirs

de la table au travers de dîners animés, paëlla géante, karaoké et découvertes œnologiques des vins de Provence. Les dîners « plancha » en terrasse ont ravi les familles, par la musique, la danse, et les joyeuses animations à destination des petits et des grands... Un robot venu d'une galaxie lointaine a fait sensation.

Le rajeunissement progressif de la pyramide des âges des membres de l'Association fait que de jeunes blessés en OPEX ou en service sont venus découvrir le domaine en famille, de nombreux enfants ont ainsi créé une ambiance joyeuse.



*Le concours de pétanque.*



*L'aquagym.*



*Apéritif convivial entre blessés.*



*La traditionnelle paëlla du 15 août.*



*Visite de Patricia Mirallès.*



À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence, Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées en charge des Anciens combattants et de la Mémoire et Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'Office national des combattants et victimes de guerre, nous ont fait l'honneur de choisir le domaine des Gueules Cassées comme camp de base pour leur participation aux différentes cérémonies mémorielles de Cavalaire à Toulon.

Patricia Mirallès a pu apprécier le confort de l'hébergement au domaine et converser très librement, avec beaucoup de chaleur humaine, avec les blessés en séjour, notamment les membres fondateurs, Julien Bry, Marc et Jonathan, d'une toute jeune association « Solda'rtiste » destinée à montrer la sensibilité artistique derrière l'uniforme, permettre aux blessés « artistes » de se créer un réseau et montrer à ceux qui ne le savent pas que l'art est salvateur.



*Patricia Mirallès en compagnie de blessés.*



*Les fondateurs de l'association Solda'rtiste.*

Marie-Christine Verdier-Jouclas a, quant à elle, pu visiter avec Guy Delplace, administrateur honoraire, notre directeur général et quelques blessés le chantier de la future maison ATHOS en cours de construction, au-dessus du parc aquatique, dont la livraison est prévue au printemps 2026.



*suite page 14*

## Un lieu d'accueil



Le Cercle sportif des Invalides a fait étape au domaine avec des blessés militaires motards à l'occasion de la course du Bol d'Or au circuit du Castellet... faisant vrombir de gros cubes rutilants!

Par ailleurs, le début de l'automne a été marqué par deux anniversaires notables : les 100 ans de Solange Morel, veuve de notre regretté délégué régional pour le Dauphiné et la Savoie de 1976 à 1987, résidente de notre EHPAD Résidence Colonel Picot, et Raymond Lindemann, ancien



*Mme Morel a joyeusement célébré ses 100 printemps.*



*Raymond Lindemann, 90 ans, entouré de sa famille.*

de Diên Biên Phu, qui a alertement soufflé ses 90 bougies entouré de sa famille.

La Fondation des aveugles de guerre nous a également fait l'honneur de se réunir au domaine pour ses journées de retrouvailles.



*Lucien Flamant, en visite à la Résidence Colonel Picot, en compagnie du général Salvan, d'Elvire et de Nathalie Guillermé, directrice.*

## Un lieu de commémorations

Comme chaque année, le 22 août a marqué l'anniversaire de la libération du mont Coudon par la 9<sup>e</sup> DIC, division d'infanterie coloniale, ouvrant la voie vers Toulon, Marseille permettant aux armées françaises de remonter la vallée du Rhône pour repousser l'ennemi et libérer le territoire national. Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var et le président des Gueules Cassées, Lucien Flamant, ont déposé des gerbes de fleurs au pied du monument de nos fondateurs entourés de Bernard Tomasetti, délégué régional, Jean-Daniel Marquis, vice-président, Georges Morin, administrateur, Guy

Delplace, administrateur honoraire, Geoffrey Demouliez, porte-drapeau, Pierre-Emmanuel de Laforcade, directeur exécutif du Bleuët de France, en présence de nombreux séjournants et résidents de notre EHPAD.

Notre président a remis devant l'assistance la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite à nos camarades Jérôme Prouteau et au père Christophe Benoist, ancien aumônier militaire. Il a assisté le lendemain, avec le directeur général, aux cérémonies de la libération de La Valette-du-Var.

## Retour en images sur les 80 ans de la libération du Mont Coudon



© UBFT



© UBFT

*Remise de la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite au père Christophe Benoist.*



UBFT

*Remise de la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite à Christian Prouteau.*



© UBFT



© UBFT



© UBFT



*Lucien Flamant et Bernard Tomasetti, bien entourés devant le monument des fondateurs.*

Le domaine des Gueules Cassées a commémoré le 106<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, comme le veut la tradition, devant le monument de ses fondateurs en présence d'une nombreuse assistance composée de personnalités du monde combattant, de membres des Gueules Cassées, des séjournants du domaine, des résidents de notre EHPAD Résidence Colonel Picot, labelisé Bleuets de France, et de stagiaires de l'association Au-Delà de nos Handicaps.

La cérémonie a débuté par la remise de la croix de chevalier de l'Ordre national du Mérite par Bernard Tomasetti, délégué régional pour la Provence, au capitaine Savoye, membre des Gueules Cassées, officier de l'armée de Terre au parcours exemplaire, engagé dans de nombreuses missions extérieures, blessé en 2015.

Jean-Daniel Marquis, vice-président, a ensuite fait procéder à la lecture du message du ministre des Armées, puis aux dépôts de gerbes par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, accompagné de Carmen Semenou, adjointe à la vie associative, Guy Delplace, administrateur honoraire

des Gueules Cassées, accompagné d'Alexandre Delot, grand blessé de la face, le général Roger Pessidou, président d'honneur des Ailes Brisées accompagné de l'amiral Michel Bec, délégué régional, M. Hubert, ancien de Diên Biên Phu et résident de notre EHPAD Résidence Colonel Picot.

La cérémonie s'est terminée par La Marseillaise et le salut aux porte-drapeaux : Geoffrey Demouliez, Mickael Galeran et Jacques Semenou.

Toutes et tous ont ensuite partagé un excellent déjeuner, comme sait les préparer l'équipe du domaine des Gueules Cassées, animé en chansons par le groupe Mister Madame qui a fait danser l'assistance !

À l'occasion de la commémoration de l'armistice de la Grande Guerre, la commune de La Valette-du-Var a inauguré un nouveau monument aux morts situé dans le square jouxtant le cimetière.

Jean-Daniel Marquis, vice-président, et Guy Delplace, administrateur honoraire, ont déposé une gerbe devant la plaque voulue par la municipalité en hommage aux Gueules Cassées.



## Retour sur les cérémonies de l'Armistice



Le domaine a accueilli l'équipe très soudée de l'association ADH « Au-Delà de nos Handicaps » qui, pour la toute première fois, organisait un grand loto pour compléter le financement de ses missions au profit des blessés. Doté

de nombreux lots, ce loto fut un succès qui a attiré plus de 200 joueurs venus se divertir dans une ambiance amicale. Il a clôturé une semaine de stage organisée par ADH au profit des épouses de blessés.



Le programme de rénovation du domaine se poursuit actuellement par la zone d'accueil et de réception, puis ce

sera au tour du bar et des principaux couloirs l'entourant, au début de l'année 2025.



**Fondation**  
des « Gueules Cassées »

# Appel à projets 2025

La Fondation finance depuis 2002 des projets de recherche dans le domaine des pathologies et des traumatismes cranio-maxillo faciaux.  
Pour l'année 2025, elle renouvelle son appel à projets sur le thème :

**NOUVELLE  
FORMULATION**

## **PATHOLOGIE CRANIO-FACIALE :**

Prise en charge et réparation des lésions traumatiques.

Prise en charge et réparation des séquelles fonctionnelles d'origine :

- traumatique
- dégénérative
- tumorale.

**Date limite de candidature**  
(cachet de la poste faisant foi)

**14 mars 2025**

**2 TYPES DE FINANCEMENTS SERONT ACCORDÉS  
DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS**

### **AIDE À LA RECHERCHE**

- > Elle est accordée pour un an pour l'achat d'équipements, de matériels et de consommables, indispensables aux recherches.
- > Sur justificatifs et devis détaillés du budget nécessaire.
- > Montant en fonction du projet.

### **AIDE INDIVIDUELLE**

- > Elle est accordée pour un an, à titre individuel, éventuellement renouvelable, à des candidats titulaires ou non d'un doctorat.
- > Elle est exclusivement réservée à des chercheurs n'ayant pas d'autres sources de revenus.
- > Montant maximum de **40 000 €**.  
Des justificatifs faisant état d'absence de ressources (salaire, bourse, vacation...) seront demandés.



Informations et dossier de candidature  
à demander par email à :  
[ibidault@gueules-cassees.asso.fr](mailto:ibidault@gueules-cassees.asso.fr)  
ou à télécharger sur le site :  
[www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr)

Fondation des « Gueules Cassées »  
20 rue d'Aguesseau - 75008 Paris  
[www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr)



**Gueules Cassées**  
*Sourire Quand Même*

# Fondation

des « Gueules Cassées »

## L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

### Le Conseil d'administration

#### 1<sup>ER</sup> COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

**Général (2s) Luc Beussant**..... *Président*  
**Général (2s) Éric Maury**..... *Secrétaire du Conseil d'administration*  
**Henri Denys de Bonnaventure**  
**Patrick Remm**  
**Dr Emmanuel Gemp**

#### 2<sup>E</sup> COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

**Olivier Wickers**..... *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*  
**Médecin général inspecteur Didier Lagarde**..... *représente le ministre des Armées*  
**Préfet Patrice Molle**..... *représente le ministre de l'Intérieur*

#### 3<sup>E</sup> COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

**Dr Marie-Andrée Roze-Pellat**..... *Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*  
**Bernard Vierratoux**..... *Trésorier*  
**Général (2s) Bernard Barrera**  
**Christophe Blanchard-Dignac**

#### COMITÉ D'HONNEUR

**Marie-Hélène Mouneyrat**

#### SECRETARIAT GÉNÉRAL

**Olivier Roussel**..... *Secrétaire général* [roussel@gueules-cassees.asso.fr](mailto:roussel@gueules-cassees.asso.fr)  
**Isabelle Bidault**..... *Assistante* [ibidault@gueules-cassees.asso.fr](mailto:ibidault@gueules-cassees.asso.fr)

### Le Comité scientifique

#### PRÉSIDENT

**Pr Olivier Langeron**..... *Anesthésie – Réanimation*

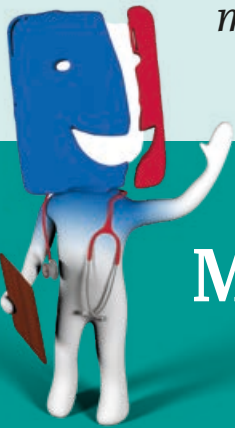
#### VICE-PRÉSIDENT

**Pr Jean-Louis Blanc**..... *Chirurgie maxillo-faciale*

#### MEMBRES

**Pr Catherine Chaussain**..... *Biologie*  
**Pr Marie-Dominique Colas**..... *Psychiatrie*  
**Dr Arnaud Dagain**..... *Neurochirurgie*  
**Pr Éric Lapeyre**..... *Médecine physique et réadaptation*  
**Dr François-Xavier Long**..... *ORL – Chirurgie maxillo-faciale*  
**Pr Michel Maille**..... *Ophthalmologie*  
**Pr Jean-François Mathé**..... *Médecine physique et réadaptation*  
**Pr Jean-Michel Mazaux**..... *Médecine physique et réadaptation*  
**Dr Jean-Pierre Reynaud**..... *Chirurgie plastique*  
**Pr Frédéric Tankéré**..... *ORL*  
**Pr Sylvie Testelin**..... *Chirurgie maxillo-faciale*

Dans le prolongement des premières réunions, les représentants de la Maison des Académies de Santé se sont retrouvés le vendredi 25 octobre dernier au siège de la Fondation des « Gueules Cassées ». Cette rencontre a permis d'approfondir les discussions et d'encourager le prolongement des échanges entre les différentes Académies. Cette session de travail collectif a marqué une avancée dans la réflexion sur le thème choisi : « Synergies et optimisation de la prise en charge multidisciplinaire du blessé dans son parcours de soins ».



## Maison des Académies de Santé

### Épisode 3

L'objectif principal de ce rendez-vous est d'encourager les travaux collaboratifs en réunissant les expertises de chaque Académie afin de porter ce sujet du domaine de la santé publique, avec la finalité d'impact et de contribution au progrès de la prise en charge du blessé civil et militaire.

Les sujets abordés :

#### 1. DÉFINITION DES THÉMATIQUES

La réunion a permis de sélectionner et de réfléchir en profondeur aux thèmes pertinents qui feront l'objet de futures actions. Ces thèmes seront choisis en fonction de leur importance en santé publique et de leur impact potentiel.

#### 2. CAS SUPPORTS ET CONTEXTES

Différents cas concrets de prise en charge du blessé ont été envisagés pour illustrer les problématiques rencontrées sur le terrain. Ces cas serviront de support d'analyse pour identifier ce qui fonctionne bien, ce qui ne fonctionne pas et ce qui est améliorable.

#### 3. ORGANISATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage a été mis en place pour superviser l'avancement des travaux et garantir la cohérence des





© UBFT

*Les membres des Académies de Santé en séance de travail.*

actions menées par les académies. Ce comité jouera un rôle clé pour coordonner les efforts et veiller à la réalisation des objectifs.

En conclusion, les travaux de la Maison des Académies de Santé sont concrètement lancés, avec l'ambition

forte d'apporter des retombées concrètes pour le bien commun, notamment en améliorant la prise en charge des blessés dans le cadre de la santé publique. Cette initiative vise à offrir un modèle de coopération académique au service de la société.... À suivre!



© UBFT



© UBFT

*Pour le plaisir de tous, c'est au domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var que s'est tenue la seconde réunion annuelle du Comité scientifique 2024, le 11 octobre dernier.*

*Outre l'invitation à la découverte pour certains de ce lieu enchanteur et mythique à côté de Toulon, cette journée de travail a été fructueuse.*

*Cette rencontre, placée sous le signe de la convivialité et de la collaboration, a permis aux participants de se pencher sur des thématiques stratégiques pour l'année en cours et à venir.*

## Seconde réunion annuelle du Comité scientifique de la Fondation

Cette seconde réunion annuelle a notamment été l'occasion de réfléchir sur d'autres sujets que la sélection et l'analyse des appels à projets comme ce fut le cas lors du Comité scientifique du mois de mai.

Les sujets abordés :

- Le Comité scientifique

Ce sujet a donné lieu à la nomination de nouveaux membres dont vous aurez prochainement des portraits plus détaillés.

Ils ont été choisis pour leurs expertises pointues dans leur spécialité :



**DOCTEUR ARNAUD DAGAIN,**  
*spécialiste en neurochirurgie*

**Neurochirurgien militaire**  
*Depuis 2009 : hôpital Sainte-Anne de Toulon, chef du service de neurochirurgie*  
*Depuis 2013 : professeur agrégé du Val-de-Grâce*

**Spécialiste de la traumatologie rachidienne et crânienne, et de l'oncologie**

*Plusieurs missions extérieures en Afrique et au Moyen-Orient*



**PROFESSEUR FRÉDÉRIC TANKÉRÉ,**  
*spécialiste ORL*

**Professeur des Universités, praticien hospitalier**  
*Depuis le 01/09/09 : chef du service d'ORL, de chirurgie cervico-faciale d'otologie et d'otoneurochirurgie GH Pitié-Salpêtrière, Paris.*

Leur intégration marque une étape importante dans le développement capacitaire de la Fondation, renforçant ainsi son aptitude à détecter des projets à la pointe, en matière d'innovation thérapeutique pour tout ce qui concerne la sphère craniofaciale.

- Le suivi des appels à projets 2024  
Ce suivi rigoureux permet de garantir la qualité et l'impact des projets soutenus par la Fondation, conformément à sa mission de mécénat médical, de solidarité et d'innovation.
- La réunion a également été l'occasion de sélectionner l'équipe médicale qui recevra le Prix de la Fondation des «Gueules Cassées» 2024. Cette distinction vise à récompenser des initiatives ayant marqué le domaine de la recherche médicale dans le domaine des pathologies craniofaciales, de leur prise en charge à la réparation des lésions traumatiques et des

séquelles fonctionnelles. Ce prix, qui sera bientôt dévoilé, renforcera l'engagement de la Fondation pour l'innovation thérapeutique et sera remis le lundi 20 janvier 2025 au siège de la rue d'Aguesseau.

- Une synthèse de tous les «hors appels à projets» accompagnés par la Fondation en 2024 donne un aperçu des initiatives qui enrichissent son champ d'action (notamment sur le devoir de mémoire...).
- Le projet de la Maison des Académies de Santé sous l'égide de la Fondation des «Gueules Cassées».
- Réflexion sur une nouvelle formulation de l'appel à projets 2025 plus précise.

Cette journée, jalonnée d'échanges, de partage d'informations et de décisions importantes, a été portée par un fort élan collectif qui continue de tracer un avenir ambitieux et solidaire pour répondre aux défis de demain !



*Olivier Langeron, président du Comité scientifique, Luc Beussant, président de la Fondation, et Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente.*

# Jean-François Montoya

## Sur la route de la reconstruction



Après plus de vingt ans de service et deux blessures en OPEX, Jean-François Montoya a vécu un long parcours de reconstruction. Aujourd'hui, la vie a repris le dessus grâce à quatre valeurs essentielles : l'énergie du sport, la force de la famille, la transmission aux jeunes et l'aide aux camarades blessés.

*Jean-François Montoya (à droite) avec le major Gérald de la Légion étrangère lors d'une journée d'étude organisée en mai 2024 à Lyon sur le thème « sport mémoire armées ».*





**Arrivée d'une étape vélo de 136 km reliant Lons-le-Saulnier (39) à Lyon, avec pour objectif de lever des fonds pour les blessés.**

**E**n 1985, Jean-François Montoya s'engage dans la carrière militaire, au sein de l'infanterie. Il est affecté dans différents régiments pour terminer en 2007 au grade d'adjudant-chef au 6<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de marine à Libreville au Gabon. Durant deux décennies, il participe à de multiples missions : Tchad, guerre du Golfe, Djibouti, République Centrafricaine, Guyane et Martinique, Bosnie, Kosovo, Somalie. En Afghanistan, il est une première fois blessé en 2006 et l'est à nouveau l'année suivante, au Gabon. Il ne s'étend pas sur son parcours militaire, reste très pudique quant à ses blessures, n'évoque que succinctement les années éprouvantes suivant son rapatriement à l'HIA Percy à Clamart en octobre 2007 où il restera hospitalisé pendant quatre ans. Amputé

fémoral jambe droite et diagnostiqué SPT, il est transféré en 2011 vers les hôpitaux civils de la région Rhône-Alpes, plus proches de sa famille basée dans l'Ain. En 2016, on lui implante un neurostimulateur dans la colonne vertébrale. L'année suivante, une opportunité vient heureusement éclairer ces années sombres.

### **Le sport, une lumière sur la route**

Juste avant d'être réformé en 2018, l'adjudant-chef Montoya est repéré par le Centre National des Sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau. La proposition est directe : un an pour se préparer aux *Invictus Games*, sorte de jeux paralympiques militaires bisannuels, qui réuniront 18 nations à Sydney du 20 au 27 octobre 2018. « *Je me battais médicalement depuis dix ans*

*pour me remettre debout et ma première réaction a été de voir une montagne impossible à gravir, se remémore-t-il, mais cette opportunité m'a redonné l'envie de saisir le taureau par les cornes.* »

Il se lance, choisit sa discipline de prédilection, le vélo-route, ajoute le tir à l'arc qu'il souhaite découvrir. Devant également pratiquer deux disciplines collectives, il opte pour le volley assis et le rugby fauteuil.

Il se partage entre l'Ain et Fontainebleau, enchaîne stages et qualifications durant un an, part à Sydney avec ses camarades sélectionnés. Il obtient des titres mais ne préfère pas les mentionner. Pour Jean-François Montoya le cycliste, la route est plus importante que la récompense.

**suite page 26**

Dès lors, il ne lâchera plus le sport. « *Déjà primordial dans la formation et l'entraînement militaires, il est devenu vital dans mon parcours de reconstruction. Je peux dire qu'il m'a sauvé.* » Réintégré en tant que réserviste dans les équipes militaires, il entre dans deux équipes de France handisport de la Fédération des clubs de la Défense : celle de vélo-route et celle de tir à l'arc.

Courses et compétitions s'enchaînent, *crescendo* : il court les 24 heures du Mans vélo par deux fois, les 24 heures d'Albi, réalise à plusieurs reprises l'ascension de l'Alpe d'Huez dans le cadre de la Journée pour les Blessés, participe aux championnats de France handisport civil, aux championnats de France militaires vélo-route et à bien d'autres événements sportifs.



*Lors des championnats de France Handisport civil à Pontarlier.*

## Des familles de sang et de cœur

Mais le sport seul ne suffit sans doute pas à se reconstruire.

En effet, si il est au cœur du processus de reconstruction physique et psychologique, il n'est pas le seul facteur déterminant du nouveau départ. Jean-François Montoya souligne le maillon essentiel qu'est l'entourage dans la chaîne de la reconstruction : « *C'est lui qui nous permet de mobiliser les ressources enfouies tout au fond de soi. Pour mon épouse, qui travaille en tant que civile de la Défense, mes cinq garçons et ma fille, cela n'a pas été facile. Mais tous ont tenu bon et je crois que mes enfants y ont gagné de la force. Nous sommes extraordinairement soudés.* Et il ajoute : *Je veux vraiment témoigner ici qu'ils ont su me redonner goût à la vie. Sans eux, je n'en serais pas là aujourd'hui.* »

C'est aussi une forme de famille que Jean-François Montoya a trouvée auprès de l'UBFT et tout particulièrement de son délégué régional Rhône-Alpes, le lieutenant-colonel (ER) Michel Clicque malheureusement disparu en mai 2024. « *Non seulement il m'a aidé*

*administrativement, mais il m'a boosté durant toutes ces années pour aller de l'avant.* » Lui-même engagé dans la pratique sportive, arbitre de tir et formateur, Michel Clicque le pousse dans cette voie, l'entraîne dans son club de tir sportif dont Jean-François est aujourd'hui le trésorier.

Adhérent à l'UBFT, Jean-François s'implique peu à peu dans son fonctionnement local, devient délégué départemental de l'Ain en 2022, puis du Rhône et de la Loire en 2023. Aujourd'hui, il prend avec beaucoup de reconnaissance et d'émotion la relève de Michel Clicque au poste de délégué régional Rhône Alpes, couvrant huit départements. « *Mon implication auprès de mes camarades qui traversent les mêmes épreuves que moi me nourrit réellement. Je fais et je ferai toujours mon maximum pour les aider* », assure-t-il.

## Porter la parole et l'exemple auprès des jeunes

Peu à peu, l'engagement sportif de Jean-François Montoya, sa détermination à se battre et à gagner les épreuves de la vie comme celles du



*Étape du Tour de France le 6 juillet 2024 reliant Saumur-en-Artois et Colombey-les-Deux-Églises devant les coureurs professionnels.*

sport sont remarquables. Il est sollicité par les associations d'anciens combattants mais aussi par le milieu éducatif afin de partager son expérience avec les jeunes. « *Je viens leur raconter mon parcours de vie et témoigner de la place du sport dans mon processus de récupération, mais aussi leur dire que, même sans blessure, le sport est bon pour l'esprit comme pour le corps.* »

Il constate avec plaisir que les jeunes sont intéressés, à l'écoute, et lui est heureux en retour de dialoguer avec eux, de leur donner l'envie de pratiquer, parfois peut-être de susciter des vocations. « *C'est aussi l'occasion de leur faire prendre conscience d'une actualité ou d'une histoire qu'ils connaissent peu, de leur faire découvrir concrètement nos engagements, de leur montrer que le métier militaire, comme celui des forces de l'ordre ou des pompiers, n'est pas facile.* »

La rencontre est toujours fructueuse et les enseignants témoignent de l'impact positif profond de ces échanges, des changements de comportement qui surviennent parfois chez des jeunes se mettant à pratiquer le sport ou s'engageant dans des actions solidaires. Car Jean-François Montoya leur parle également de l'individualisme contre lequel on se doit de lutter, de l'indispensable entraide dont on sort grandi. Il leur dit de ne pas craindre le regard des autres sur leurs actes ou sur leur différence.

Ne pas craindre le regard des autres, c'est bien ce qu'il a lui-même illustré en parrainant « *Victoire, on défile!* » organisé le 29 septembre 2021 aux Invalides<sup>(1)</sup>, et en y arborant comme ses collègues blessés les créations de stylistes de mode. « *On doit nous*

(1) Voir notre article sur la formation d'orthoprothésiste à Tarbes dans le magazine n°360



**Lors du défilé « *Victoire, on défile!* » organisé le 29 septembre 2021 aux Invalides.**

*regarder non comme des handicapés mais comme des handicapables* », se plaît-il souvent à affirmer.

Associant le geste à la parole, il partage avec les jeunes des temps sportifs en plus des moments de parole : sollicité par l'ONaCVG d'Ardèche, le lendemain d'un échange en classe, il roule avec cinq lycéens de terminale de la classe Défense pour L'Ardéchoise, plus grande épreuve cycliste de masse au monde sur route de montagne. Avec l'ONaCVG de Lyon, il participe à une journée sur la

reconstruction par le sport, enchaîné peu après avec des jeunes lycéens sapeurs-pompiers volontaires.

« *Il faut se bagarrer, conclut-il, faire en sorte que notre passage sur terre soit le meilleur possible et que nous laissons derrière nous une belle image. Apporter quelque chose aux jeunes et aider mes camarades blessés, c'est ma manière de me battre aujourd'hui. Ma manière aussi de témoigner ma gratitude à ma famille.* »

ISABELLE COUSTEIL



**Au cours d'une journée sur l'importance du sport avec de jeunes sapeurs-pompiers.**

## LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

### AVOIR DES YEUX DE LYNX

Cette expression prend probablement source dans la mythologie grecque. Lyncée, fils d'Apharée, roi de Messénie, était doté d'une vue extraordinairement perçante. Elle lui permettait de voir à travers les murailles, au-delà du ciel comme sous la terre jusqu'aux enfers. Lyncée faisait partie des Argonautes rassemblés autour du héros Jason en quête de la Toison d'Or et aurait sans doute piloté le prestigieux navire Argo. Les Apharétides Lyncée et son frère Idas étaient cousins des Dioscures Castor et Pollux, fils de Léda, également Argonautes. Ces derniers leur ayant dérobé un troupeau de génisses (ou peut-être une belle jeune fille selon une autre version de la légende), Lyncée et Idas décidèrent de se venger. Grâce à sa vue, Lyncée distingua Castor dans la forêt et le désigna à Idas qui le tua. Vengeant son frère, Pollux exécuta Lyncée. Idas s'apprêtait à tuer Pollux lorsque Zeus s'en mêla, foudroya Idas et ramena Pollux avec lui.

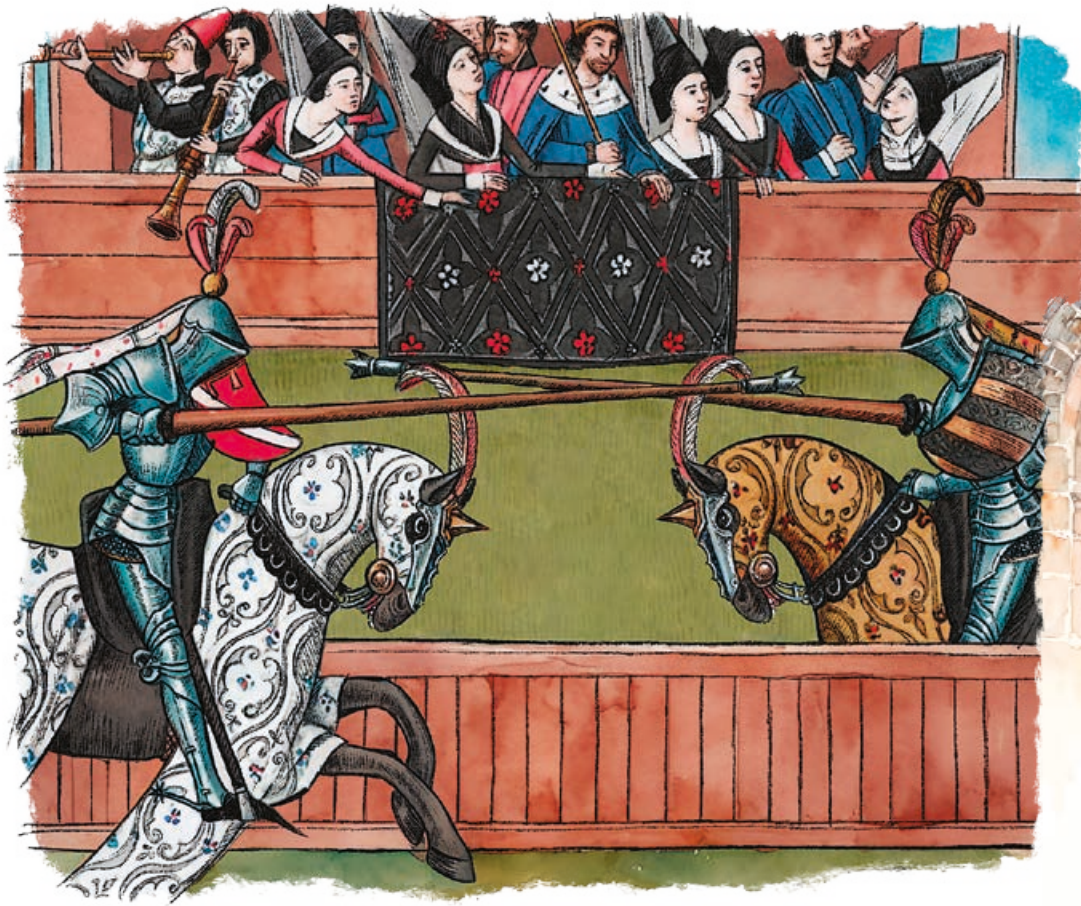


En cette période olympique, rappelons que Castor et Pollux étaient patrons des marins mais aussi des athlètes, Castor étant un grand dompteur de chevaux et Pollux un invincible pugiliste.

L'expression « avoir des yeux de Lyncée » se transmettra jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, où on la trouve citée sans doute une dernière fois par le poète François de Malherbe. Toutefois, l'écrivain et naturaliste Pline l'Ancien ayant noté dès le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. la vue exceptionnelle des lynx, l'expression peut s'être autant inspirée des sciences naturelles que de la mythologie. Le lynx, ou loup-cervier, n'ayant cependant pas une vue plus perçante que celle du chat, nous choisirons de rendre à Lyncée la paternité de cette antique expression !



## ALLEZ LES CHAMPIONS !



© Fernando Da Silva

On trouve l'origine du mot champion en bas-latin et dans les langues anciennes germaniques et françaises où elle signifie tantôt le combat, tantôt l'étendue de plaine, tantôt l'homme choisi pour un combat singulier. Ce dernier défend une cause, une famille, une personne ne pouvant se défendre elle-même (une dame, le roi, un religieux...). Le champion peut être « naturel », époux ou descendant du défendu par exemple, ou être ce « chevalier blanc » qui ne combat pas pour lui sous ses « couleurs » propres mais pour un ou une autre.

Le mot « champion » proprement dit est attesté dans le poème épique du XI<sup>e</sup> siècle *La Chanson de Roland*. Il peut alors être attribué à celui qui conduit une mission périlleuse et recouvre le sens de « hardi », voire au XVII<sup>e</sup> siècle sous la plume de Molière, de « rare ».

Au XII<sup>e</sup> siècle, le champion désigne surtout celui qui combat en champ clos, sur la lice de tournoi. Le terme de lice né à cette époque est encore utilisé de nos jours pour

désigner la clôture des pâtures des chevaux et « entrer en lice » a donné durant des siècles l'idée d'entrer en compétition.

Le sens moderne de champion s'est également popularisé dans le domaine de la joute politique ou économique, désignant en général le *leader* d'un mouvement ou celui, individu ou groupe, obtenant les meilleurs résultats.

Dans le domaine sportif qui l'a adopté à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le champion désigne un individu mais aussi une équipe. Le championnat, tournoi ou coupe et *a fortiori* les Jeux olympiques sont des compétitions d'élite destinées depuis l'Antiquité à proclamer les meilleurs d'entre les meilleurs.

ISABELLE COUSTEIL

## La CABGN : relever ceux qui tombent

Depuis près de dix ans, la Cellule d'aide aux blessés de la gendarmerie nationale (CABGN) s'emploie à porter assistance aux militaires victimes de blessures physiques ou psychiques, toujours plus nombreux, ainsi qu'à leurs proches. Découverte d'une structure de soutien et d'accompagnement aussi salutaire qu'innovante, en compagnie de son responsable, le colonel Bertrand Dutheil.



Lors d'un stage « *Ad Refectio* » en 2023, centré sur la présence des familles aux côtés des blessés.

**S**i tout gendarme a conscience en s'engageant que sa mission au service de la Nation ne va pas sans risque, les militaires savent également pouvoir compter sur le soutien de leur institution, engagée à chaque instant aux côtés de ses

personnels fragilisés. Un lien de confiance indispensable entériné par une circulaire du 29 décembre 2015, qui acte la création de la Cellule d'aide aux blessés de la gendarmerie nationale (CABGN). Placée au sein du bureau de l'action sociale, des blessés

et du handicap (BASBH) de la sous-direction de l'accompagnement du personnel (SDAP), cette cellule est une entité aux missions et aux enjeux multiples, d'autant plus nécessaire que les militaires à prendre en charge sont en constante augmentation.

« Notre objectif est de densifier la politique menée au profit de nos blessés, dont le nombre ne cesse de croître d'année en année », explique à cet effet le colonel Bertrand Dutheil, chef de bureau de l'action sociale, des blessés et du handicap. De fait, on déplore en 2023 9 600 gendarmes blessés en service dont plus de 4 600 blessés en mission, physiquement ou psychologiquement. Ces chiffres évoluent à la hausse de 10% par an ces dernières années du fait de l'accroissement de la violence et de la multiplication des crises conduisant à un engagement toujours plus soutenu des militaires de la gendarmerie. Un constat préoccupant qui rend d'autant plus précieux – et complexe – le travail de la CABGN.

## Une approche résolument transverse

De par la multitude même des leviers d'accompagnement du gendarme blessé (ou malade) – depuis son éventuelle hospitalisation jusqu'à sa reprise au sein de l'institution voire sa reconversion dans le civil – la CABGN œuvre, selon le colonel Dutheil, dans un écosystème plus global. Elle fédère des acteurs internes comme externes afin que l'ensemble des dispositifs au profit des blessés se mettent en œuvre de façon fluide, sur



**Le stage « Ad Reflectio », l'un des quatre stages de reconstruction organisés par la gendarmerie nationale.**

le moment comme dans la durée. Intégrée au sein du bureau de l'action sociale, des blessés et du handicap regroupant 19 personnels, la CABGN s'impose comme une véritable boîte à outils. Elle interagit ainsi avec la mission « reconstruction des blessés par le sport », la mission « accompagnement du handicap », la section médico-statutaire mais également avec la toute nouvelle antenne d'action sociale dédiée aux blessés ainsi que l'assistante sociale des armées mise à disposition du BASBH. La CABGN

travaille également de manière transverse avec d'autres entités de la SDAP (bureau de la chancellerie, bureau de la santé et sécurité au travail, bureau des recours et de la protection fonctionnelle et bureau de la reconversion et de la transition professionnelle), de la DGGN (bureaux gestionnaires, bureaux financiers...) et des formations administratives de la gendarmerie nationale (bureaux de l'accompagnement du personnel)... De quoi proposer une réponse globale et structurée aux intéressés ainsi qu'à leurs proches ! Dans le cadre du parcours d'accompagnement, elle travaille également « dans une logique permanente de transversalité avec l'écosystème social dans son ensemble. En externe, elle est ainsi en lien permanent avec de nombreuses structures, institutionnelles ou non institutionnelles : Action Sociale des Armées, Service des Pensions et des Risques Professionnels, ONaCVG, CNMSS,

## Infos pratiques

CABGN :

Tél : 01.84.22.21.20

Mél : [cellule.blesses@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cellule.blesses@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Site Internet :

<https://maison-des-blesses.defense.gouv.fr/annuaire-de-contacts/cellule-daide-aux-blesses-gendarmerie-nationale-cabgn>

suite page 32

*Fondation maison de la gendarmerie, Caisse nationale du gendarme, mutuelles, associations... ». Un rôle « d'interface active » pour ne pas dire proactive, le colonel Dutheil ayant depuis 2022 choisi de mettre l'accent sur une « politique de l'aller-vers, dans une démarche d'anticipation qui rompt avec celle menée jusqu'alors, nécessitant une action de la part du blessé. Dès la blessure, la cellule entre en contact avec le blessé, son commandement de proximité et éventuellement sa famille pour proposer une offre de service et prendre en compte les besoins ». Des besoins de plus en plus nombreux et, surtout, nécessitant une individualisation dans le traitement, chaque situation devant être prise en compte de manière différenciée.*

## Un soutien à chaque étape

Au cœur du dispositif, une mission tripartite : apporter le soutien nécessaire au blessé, inhérent à la cohésion militaire qui anime la gendarmerie nationale, pour le guider et le conseiller, identifier le plus précisément possible son parcours (médico-statutaire, réparation, reconstruction, retour à l'emploi) et donc identifier les besoins qui en découlent et établir un dialogue avec toutes les parties prenantes pour initier les prises en compte et déclencher les soutiens nécessaires. La CABGN propose ainsi tout un éventail de ressources à la portée du blessé et de ses proches, à commencer par des supports d'information exhaustifs et accessibles. Citons, entre autres, un guide du blessé, les pages gendarmerie du site internet « maison numérique des militaires blessés et des familles » et l'accès direct – hors chaîne hiérarchique – à la CABGN, par téléphone ou par mail. L'objectif ? Répondre,



**Canyoning lors d'un stage Aquaphenix en 2023.**

d'une part, à toutes les interrogations soulevées par la blessure ; d'autre part, faciliter au maximum les démarches afin d'éviter à des personnes souvent désemparées de se retrouver dépassées par la complexité parfois importante des démarches ou par un nombre trop conséquent d'organismes et d'interlocuteurs à activer. Une fois la prise de contact effectuée, et en fonction des demandes du blessé ou de ses proches, les personnels de la CABGN se font fort de faciliter le parcours de chacun (facilitation des visites par les proches, avec aide à la logistique et à l'hébergement ; accompagnement dans les démarches administratives ; assistance juridique ; lien direct avec l'action sociale des armées ; suivi personnalisé...). « *Nous cherchons à amener le blessé à la résilience et au retour à l'emploi, si possible au sein de*

*l'institution, souligne le colonel Dutheil. Et si cela s'avère impossible, nous l'orientons vers le bureau de la reconversion et de la transition professionnelle (BRTP) qui trouvera des solutions adaptées à chaque situation, par le recours pour les personnels éligibles aux emplois réservés ou vers des entreprises et organisations extérieures. »*

## L'avenir retrouvé

On l'aura compris : tout est mis en œuvre pour permettre aux bénéficiaires et à leurs familles de se projeter dans un avenir que la blessure aura bien souvent hypothéqué. Face à la détresse des requérants, la CABGN privilégie une écoute active. Car contrairement à la soudaineté de l'événement traumatique, le parcours de soins s'avère généralement long et semé d'embûches, avec le risque d'importants dégâts en termes de





© CABGN

**Le stage Aquaphenix, dernier-né des programmes de reconstruction des blessés par le sport, s'appuyant sur les sports nautiques.**

confiance en soi et d'isolement. Forte de ses valeurs d'entraide, de solidarité et de fraternité d'armes, la gendarmerie nationale tient à ce qu'ils se sentent protégés – financièrement, juridiquement, socialement – et accompagnés dans leur parcours de soins et de retour à l'emploi. Selon les cas, la CABGN participera donc à leur retour

à l'emploi, en fonction de leurs aptitudes et aspirations, ou bien participera à la prise en charge de leur handicap. Les cas de blessures psychiques, et notamment de syndromes post-traumatiques, font par ailleurs l'objet d'un suivi tout particulier. Jadis invisibilisées, les victimes de SPT bénéficient désormais – au sein de la gendarmerie

nationale en général et de la CABGN en particulier – d'un parcours adapté et d'une prise en charge circonstanciée, d'autant plus nécessaire que « *le fait générateur d'un SPT n'est pas toujours clairement identifié et que la survenance peut intervenir avec un important décalage dans le temps* ».

**suite page 34**

**« Je suis arrivé à la tête du bureau de l'action sociale, des blessés et du handicap le 1<sup>er</sup> août 2021 à l'issue d'un parcours prioritairement opérationnel en tant qu'officier. Que ce soit en gendarmerie mobile ou départementale, j'ai eu à déplorer les blessures de plusieurs de mes subordonnés. L'accompagnement et le soutien des blessés ont donc découlé de mon expérience mais également de la nécessité de mieux répondre aux enjeux actuels dans ce domaine. »**

**COLONEL BERTRAND DUTHEIL.**



Lors d'un stage « Esprit de Cordée » en 2023, à Chamonix.

## Le déclic sportif

Est-il meilleure panacée que l'activité physique? Véritable pilier de l'accompagnement, la reconstruction des blessés par le sport (RBS) s'est imposée comme un volet incontournable du parcours de résilience.

## Quelques chiffres-clés

- 10% d'augmentation du nombre de blessés chaque année
- En 2023 : 9 600 blessés en service, dont 4 600 en mission
- 3 000 gendarmes blessés à la suite d'agressions, dont 800 par armes ou armes par destination, parmi lesquelles 30 par armes à feu.

« L'important, c'est de leur redonner confiance en eux et en leurs capacités », abonde le colonel, qui loue les nombreux bienfaits d'une pratique sportive encadrée, notamment en matière de dépassement de soi, de re-sociabilisation et de réconciliation avec le corps, quel que soit le degré ou la nature de la blessure ou du handicap. Un dispositif qui se décline à l'heure actuelle en 4 stages distincts organisés par la gendarmerie :

- Le stage « *Ad Refectio* », centré sur la présence des familles aux côtés du militaire blessé et alternant des activités ludiques de type VTT ou accrobranche avec une prise en charge par des kinésithérapeutes du Service de santé des armées ainsi que des sessions d'entretiens menées par des psychologues cliniciens de la gendarmerie, afin de favoriser l'échange intrafamilial.

« Un sujet clé, car les familles sont souvent impactées, notamment en cas de SPT. »

- Le stage d'équitation adaptée, « Cent'Or », qui permet aux blessés (principalement psychiques) d'être au contact des chevaux de la Garde républicaine. Une activité propice au bien-être par les liens corporels et affectifs qui se tissent très vite avec les animaux. « *L'équitation est précieuse pour juguler les craintes et recréer du lien.* »
- Le stage « Esprit de Cordée » qui, depuis Chamonix, propose quantités d'activités de haute montagne : randonnée, escalade, descente en hélicoptère après une nuit en altitude, vol en parapente... Tout est bon pour permettre aux bénéficiaires de retrouver le goût de l'effort et le dépassement de soi, ainsi que des moments riches en partage.

- Le stage Aquaphenix, dernier-né des programmes RBS, s'appuyant sur les sports nautiques – canyoning, canoë, plongée sous-marine – et appelé à un grand succès, tant les retours des « Phénix » ont été enthousiastes. De quoi redonner le sens de l'action et de la camaraderie à celles et ceux qui pensaient, à tort, l'avoir perdu.

L'offre de stages est complétée par des stages interarmées organisés par le Centre National des Sports de la Défense (CNSD) ou le Centre sportif de l'Institution nationale des Invalides (CSINI).

## Mobiliser l'entourage

L'autre versant essentiel de l'engagement de la CABGN a trait aux aidants, généralement les familles des requérants, parce qu'une reconstruction pérenne ne saurait se faire sans le soutien et le bien-être des proches. Ainsi, la cellule consacre un pan de son activité à l'information, l'assistance et à la prise en compte des conjoints, parents ou enfants des gendarmes impactés. « *Il s'agit là d'un aspect essentiel de notre mission, car les aidants subissent les effets collatéraux des accidents, et ce d'autant plus que les familles vivent en caserne* », note le colonel Dutheil. C'est dans cette optique que la gendarmerie a décidé d'innover en inaugurant, fin 2023, un stage d'un nouveau genre. Réservé exclusivement aux aidants, et toujours en présence de psychologues cliniciens, ce moment privilégié « *leur permet de souffler, de partager, d'exprimer leur quotidien et de trouver des clés pour mieux vivre aux côtés du blessé et mieux l'accompagner* ». Un dispositif appelé à se développer, au regard du succès des premières éditions. Dans l'accomplissement de sa



## La reconstruction par la plongée sous-marine.

mission, la CABGN s'en remet également à l'expérience et à l'expertise d'autres groupes et associations d'aide aux blessés, dont certains ont su baliser le terrain délicat de leur accompagnement médical, social et psychologique. Ainsi en va-t-il du rapprochement avec l'UBFT : « *Nous avons contractualisé avec différentes entités œuvrant au profit des blessés, au premier rang desquelles les Gueules Cassées*, explique le colonel Dutheil. *Notre convention date de 2022. Nous orientons les blessés touchés à la face ou souffrant d'un SPT vers l'Association. Cette dernière prend également contact avec eux. Ces interactions apportent une véritable plus-value dans le parcours de reconstruction* ». Outre l'UBFT, la gendarmerie a également signé des conventions avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG) ou encore

l'Association des mutilés de guerre des yeux et des oreilles (AMGYO). Et si la CABGN ne cesse de prendre de l'ampleur, pas question pour autant de se reposer sur ses lauriers : « *Nous comptons encore monter en puissance, via un renforcement des effectifs* ». Par ailleurs, ses équipes se concentrent déjà sur leur prochain projet d'envergure : l'ouverture du village des blessés interarmées, prévu pour 2025, au sein du Centre National des Sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau. Il conduira la gendarmerie nationale, dès son ouverture, à amplifier son offre de stages au profit des blessés, de manière progressive, mais également au profit des aidants de blessés. Un programme aussi salvateur qu'ambitieux... à l'image de la CABGN.

ÉRIC DUMOULIN

## Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

19 septembre 2024 :	Réunion de la commission des aides aux membres	26 novembre 2024 :	Réunion de la commission des aides aux membres
22 octobre 2024 :	Réunion de la commission des aides aux membres		Réunion de la commission des admissions
23 octobre 2024 :	Réunion de la commission des admissions	16 décembre 2024 :	Réunion de la commission des aides aux membres
24 octobre 2024 :	Conseil d'administration de l'UBFT	17 décembre 2024 :	Conseil d'administration de l'UBFT
14 novembre 2024 :	Réunion du bureau de l'UBFT		

## Soutiens accordés aux organismes et institutions

**Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :**

- **Gouverneur des Invalides** : abondement fonds de concours de l'EMAT et bien-être des pensionnaires
- **La Flamme sous l'Arc de Triomphe** : soutien financier pour le fonctionnement des actions
- **Gouverneur militaire de Lyon** : soutien financier pour le spectacle « Musicales solidaires » à Lyon
- **Le Musée des Troupes de Marine de Fréjus** : aide pour le redéploiement de la collection permanente
- **Solidarité Défense** : soutien pour la préparation des colis de Noël aux militaires en OPEX

Cette liste ne représente pas toutes les aides apportées par l'UBFT.

## En bref

### Les nouveaux camarades :

36 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission des admissions qui s'est réunie le 23 octobre 2024.

Cela porte à **273** les nouveaux membres qui ont rejoint l'UBFT depuis le début de l'année.

Nous leurs souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors des réunions régionales en 2025.

### Les délégations

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 24 octobre 2024, a décidé de nommer :

- Sébastien Baudin à la fonction de délégué départemental du Gard (30) en plus du département de l'Hérault (34) qu'il gère déjà. Le délégué régional de la délégation Languedoc-Roussillon est Charles Dauphin.

- Laury Picard à la fonction de porte-drapeau pour la délégation Poitou-Charentes, dont le délégué régional est Alain Dubut.
- Bernard Rodregoo à la fonction de délégué régional d'Aquitaine Sud. Il est actuellement porte-drapeau de la délégation d'Aquitaine Sud. Cette nomination faisant suite à la démission de Jean-François Louvrier de sa fonction de délégué régional au 31 décembre 2024. Ce dernier poursuit son mandat d'administrateur.

Nous présentons toutes nos félicitations et nos remerciements à nos camarades pour leur engagement au sein de l'Association.

# Délégation Nouvelle-Aquitaine

## Les 10 km de Soustons en famille



Christophe et Anthony Le Méliner.



Patrick, père de nos deux porte-drapeaux, Inès, fille d'Anthony, Leïa, fille de Christophe, Laetitia, épouse de Christophe, Christophe et Anthony.

**8 AOÛT 2024.** C'est en famille que Anthony et Christophe Le Méliner, tous deux porte-drapeaux de l'UBFT, respectivement pour l'Aquitaine et le Poitou-Charentes, ont couru les 10 km de Soustons.

Tous les membres de la tribu, composée des deux frères, de leur père Patrick, de l'épouse de Christophe, Laetitia, et de leurs filles Inès et Leïa, ont terminé la course (5 km

pour ces dernières, encore trop jeunes pour s'inscrire aux 10 km).

Anthony et Christophe ont porté fièrement un tee-shirt aux couleurs des Gueules Cassées, profitant de l'occasion pour mettre en valeur l'Association.

Prochain défi pour nos deux porte-drapeaux : le marathon de San Sebastian en Espagne.

## Thibaut Foray : champion de France 2024

**1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2024.** C'est à Mugello en Italie, lors de la dernière manche de la saison de la PMR\* Cup, que Thibaut



Foray a été sacré champion de France 2024, en moto de vitesse dans la catégorie 1000 cm<sup>3</sup>. L'épreuve s'est déroulée sur deux jours, et c'est grâce aux points accumulés sur les autres courses de la saison que Thibaut a pu, malgré le stress, remporter le trophée. Il avait atteint la deuxième place en 2023.

Rappelons que Thibaut a perdu ses deux jambes en janvier 2022 lors de l'explosion d'une mine au cours d'une mission au Sahel. Après deux jours de coma et six mois d'hôpital, il remonte sur une moto en octobre de la même année.

Un exemple de ténacité et de résilience pour ce jeune pilote, très soutenu par sa famille, qui a adressé à son délégué régional, Jacques Altmeyer, le mot suivant :



« Je tiens sincèrement à vous remercier de votre aide tout au long de cette saison, j'espère vous montrer par ce titre toute la gratitude que j'ai pour votre soutien indéfectible qui m'a permis de pouvoir enfin me dire champion de France!

Merci, merci, merci.»

Encore toutes nos félicitations Thibaut!

\* Personne à mobilité réduite



*Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG, et Romain André.*

# Délégation Île-de-France

## Un Gueule Cassée porte la flamme olympique

**24 JUILLET 2024.** Nous reviendrons plus longuement dans un prochain numéro sur nos Gueules Cassées, athlètes qui ont participé aux Jeux paralympiques, mais nous évoquons le parcours de la flamme olympique portée avec fierté à la sortie du fort du Mont-Valérien à Suresnes par notre camarade Romain André, en présence de Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG, de Guillaume Boudy, maire de Suresnes, et d'Olivier Roussel, directeur général des Gueules Cassées, devant plusieurs milliers de spectateurs enthousiastes.



*Romain André, avec la flamme.*

## Le colonel Éric Philipp à l'honneur

**25 SEPTEMBRE 2024.** Lors de la cérémonie d'adieu aux armes de notre camarade Éric Philipp, qui s'est déroulée à la préfecture de Bobigny, il a été élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur. La médaille lui a été remise par le général Arnaud Dupuy de la Grand'Rive, officier général en charge des blessés de l'armée de Terre. Notre pré-

sident, Lucien Flamant, était présent pour l'occasion. Le dernier poste d'Éric Philipp était délégué militaire départemental (DMD) de Seine-Saint-Denis. Il aura passé 32 ans au service de la France.

Toutes nos félicitations pour cette décoration méritée !



*Remise de la décoration par le général Arnaud Dupuy de la Grand'Rive.*



*Le colonel Éric Philipp bien entouré pour l'occasion.*



# Délégation Rhône-Alpes

Vassieux-en-Vercors : 80 ans après



Jean Matton, notre délégué (à droite).



Alexandrine Régnier en compagnie du président.

**16 AVRIL 2024.** Jean Matton, délégué départemental au sein de la région Rhône-Alpes et porte-drapeau de l'Ordre national du Mérite, a participé à la cérémonie en hommage aux combattants et victimes du maquis du Vercors, qui s'est tenue à Vassieux-en-Vercors (26). Daniel Fiat, porte-drapeau des Gueules Cassées, et Alexandrine Régnier, membre de l'UBFT et porte-drapeau de l'Union nationale des combattants de l'Isère, étaient également présents. L'événement était placé sous l'autorité d'Emmanuel Macron.



Le discours du président de la République.

Le président de la République a terminé son discours d'hommage par la phrase suivante : « Ici, nous devons à ces femmes et ces hommes d'avoir choisi le bon chemin, gravir les cimes entre la liberté et le courage pour la République et pour la France. »

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors, considéré comme une forteresse naturelle, est l'une des principales bases de la Résistance française, aidée par les populations locales.

Entre le 16 et le 24 avril 1944, le village de Vassieux-en-Vercors subira une première vague de répression menée par la milice française, sous le commandement de Raoul Dagostini. Plusieurs fermes seront pillées et incendiées, des habitants torturés et déportés, trois d'entre eux fusillés.

La date du 3 juillet 1944 marque l'abolition du régime de Vichy. La Résistance restaure la République française dans le Vercors et le Comité de libération nationale du Vercors (CLNV) s'adresse à la population pour lui demander de soutenir l'action de la Résistance.

Dès août 1945, Vassieux-en-Vercors devient ville compagne de la Libération, tout comme Grenoble, Nantes, Paris et l'île-de-Sein.



Alexandrine Régnier, membre des Gueules Cassées et porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants de l'Isère, et Daniel Fiat, notre porte-drapeau.

# Délégation Bretagne

## Hommage au général Chauchart du Mottay

**26 OCTOBRE 2024.** À l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire de la disparition du général Chauchart du Mottay, Lucien Flamant, président de l'UBFT, accompagné de Robert Abian, administrateur, et de Gilles Ménard, délégué départemental et porte-drapeau des Côtes-d'Armor, s'est rendu au cimetière d'Évran afin de se recueillir sur la tombe de l'un de ses grands prédécesseurs, qui aimait tant sa chère Bretagne.

N'oublions pas le général du Mottay, assurément l'un de nos plus grands blessés de la face de la guerre d'Algérie qui, après de longues années de reconstruction à l'hôpital Foch de Suresnes, puis une carrière militaire de plus de 25 années, fut président de notre Association de 2003 à 2010, puis président de la Fondation des « Gueules Cassées » de 2010 à 2021, avant de passer le flambeau de la Fondation au général Luc Beaussant.



Lucien Flamant et toutes les Gueules Cassées, sans oublier les équipes du siège et du domaine qui ont eu l'honneur et la chance de connaître et de travailler avec le général Chauchart du Mottay, assurent son épouse, Agnès, de leur profonde affection.



*Lucien Flamant, Gilles Ménard et Robert Abian sur la tombe du général Chauchart du Mottay.*





*Les membres de la délégation Bretagne, heureux de se retrouver.*



*Les personnalités présentes en compagnie de Lucien Flamant, de Jean-François Chauvel et de Robert Abian.*



*Les nouveaux membres de la délégation Bretagne accueillis par notre président.*



*Lucien Flamant, président de l'UBFT, accompagné de Robert Abian et Jean-François Chauvel, administrateurs, a remis la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Roger Tanguy, porte-drapeau honoraire de la délégation Bretagne.*



*Les membres de la délégation Lorraine.*



*Ludovic Failly, délégué départemental de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges, Michel Halté, délégué régional de la Lorraine, et André Dezavelle, délégué départemental de la Meuse.*



*Réunion studieuse pour les membres présents.*



*Les deux nouveaux membres, entourés des délégués, du porte-drapeau et de Jean Déprez, administrateur de l'UBFT.*



*La délégation rassemblée pour une belle réunion régionale.*



*Les intervenants, Laurent Drouart, délégué régional, Olivier Roussel, directeur général, Lucien Flamant, président, et Robert Abian, administrateur de l'UBFT.*



*Robert Abian, administrateur, Laurent Drouart, délégué régional, et Lucien Flamant, président.*



*Les membres de la délégation, attentifs aux informations transmises.*



*Remise de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif à Laurent Drouart par notre président Lucien Flamant.*



*Les participants de la réunion régionale de Pau autour du drapeau.*



*Le général Peter, administrateur de l'UBFT, accueille les nouveaux membres de la délégation en présence de Jean-François Louvrier.*



*Salle comble pour la réunion régionale.*



*Les membres ont été nombreux à répondre présents.*



*Olivier Denhaene, directeur adjoint aux affaires juridiques, présente les actualités de l'UBFT.*



*La délégation Languedoc-Roussillon réunie sous un beau soleil.*



*Un auditoire intéressé par les informations présentées.*



*Arrivée du drapeau de la délégation porté par Daniel Tamagni et salué par Charles Dauphin, délégué régional et administrateur de l'UBFT.*



*Le capitaine du 3<sup>e</sup> RPIMA entouré de José Baraton et Jean-François Chauvel, administrateurs, Charles Dauphin, Sébastien Baudin et Jean-Pierre Meresse, délégués, et Daniel Tamagni, porte-drapeau.*



*Les nouveaux membres de Languedoc-Roussillon.*

## LES GUEULES CASSÉES SUR LA TOILE

### Les sites internet



L'UBFT



Le domaine



L'EHPAD

Retrouvez votre magazine  
à l'adresse suivante :



Facebook

@gueulescassees



X

@LesGCasseesUBFT



Instagram

@les\_gueules\_cassees\_ubft



LinkedIn

#LesGueulesCassées



Une trentaine de vidéos présentant les actions de l'Association, de la Fondation et de l'EHPAD sont visibles sur le site internet mais également sur :



# TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Union prend totalement en charge les frais  
d'installation et l'abonnement mensuel

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. La téléassistance permet de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.



## Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance proposée par l'UBFT

J'ai déjà souscrit à mes frais un contrat de téléassistance

Je sollicite une participation de l'UBFT

Cela me coûte \_\_\_\_\_ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Membre / Veuve N° : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_



# Faire gagner la société

©Getty Images / FDJ



**ET VOIR LA FRANCE GAGNER**

Créée en 1933 pour soutenir les blessés de la Première Guerre mondiale, héritière de la Loterie nationale, La Française des Jeux s'engage plus que jamais en faveur de l'intérêt général et du collectif. Parmi les causes qui lui sont chères : l'égalité des chances, le sport, la sauvegarde du patrimoine ou encore la restauration de la biodiversité.

**Si près de 70 % des gains sont reversés aux gagnants, le reste permet à FDJ de générer un impact positif et durable sur la société.**



**LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...  
RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 – APPEL NON SURTAXÉ)**



Livre

## Paris, les héroïnes oubliées de la Libération

de Méлина Gazsi



**Vuibert**  
www.vuibert.fr  
272 pages

Elles étaient commerçantes, infirmières ou artistes. Ouvrières, journalistes ou enseignantes... À Paris, aux heures sombres de l'Occupation, elles ont lutté contre le joug allemand et les lois de Vichy. Venues de tous les horizons, ces femmes se sont impliquées, parfois les armes à la main, dans des missions dangereuses et résolument nécessaires. Certaines sont honorées dans les rues de la capitale par des plaques commémoratives. Pourtant, la plupart d'entre elles restent des inconnues. Quant à celles dont le nom n'est écrit nulle part, elles ont disparu des mémoires. Ces Oubliées méritaient leurs portraits. Inscrit dans l'évocation d'hier et dans l'émotion d'aujourd'hui, quatre-vingts ans après la Libération de la capitale, ce livre retrace le parcours de ces héroïnes qui se sont levées pour dire : «non»! Et «faire quelque chose».

## Constant toujours Souvenirs d'un parachutiste en Indochine

de Pierre Flamen

Le secret d'une bonne troupe, c'est son encadrement. Devant le déficit d'officiers au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce sont les sous-officiers qui ont littéralement porté à bout de bras ces huit années de guerres sanglantes en Extrême-Orient. L'Indochine a été le creuset d'où sont sortis de nombreux sous-officiers d'élite, notamment au sein des troupes aéroportées qui ont largement contribué à tisser les fils rouges de la légende, au point de former une « caste », un ordre même, avec ses traditions, ses coutumes et ses valeurs. Parmi cette « aristocratie des parachutistes » brille le nom de Pierre Flamen. Dans ces entretiens il raconte ce que fut sa guerre nue - selon l'expression de Jean Lartéguy. Ceux qui ont servi sous les ordres de Pierre Flamen sont tous unanimes pour dire qu'il fut un grand professionnel au combat, un meneur d'hommes exceptionnel, faisant la guerre avec courage, intelligence et sans haine. Pierre Flamen reste un de nos derniers grands centurions...

Entretiens avec Eric Fornal et Christian Royer.  
Préface du général Patrice Caille.



**Indo Éditions**  
www.indoeditions.com  
178 pages

## Albert Roche

de Julien Hervieux et Éric Stalner

**Son nom ne vous dit rien. Et pourtant il est l'un des plus grands héros de la Première Guerre mondiale...**

En 1914, alors que tous les hommes sont appelés au front, Albert Roche, petit paysan drômois, est réformé, jugé trop chétif par les médecins militaires. Pourtant le jeune chasseur alpin souhaite se battre et rejoindre ses camarades sur le champ de bataille. Grâce à sa détermination, et aussi un peu à son insolence, il est envoyé en première ligne. Au milieu des combats sanglants, le jeune homme enchaîne les exploits. Et en 1918, le bilan est époustoufflant : Albert Roche a été blessé neuf fois et a fait 1 180 prisonniers allemands en trois ans de guerre. Un héros hors du commun. Mais un héros oublié...



**Grand Angle**  
www.angle.fr  
112 pages

**Scénario :**  
Julien Hervieux  
**Dessin, couleur :**  
Éric Stalner

Livre

BD



## Le débarquement : vérités et légendes

Livre

de Nicolas Aubin

La vérité derrière « le jour le plus long »

Le ciel est plombé et la houle en Manche devient de plus en plus violente. Les bunkers du major Pluskat suintent l'humidité. Le maréchal Rommel a quitté son quartier général pour célébrer l'anniversaire de sa femme. Les Allemands sont convaincus que les Alliés ne débarqueront pas... Ces scènes, entretenues par les multiples diffusions du *Jour le plus long*, sont connues de tous. Mais qu'en a-t-il été exactement du débarquement du 6 juin 1944 ? Car le film, tout comme le livre dont il est l'adaptation, est nourri de nombreuses entorses à la réalité.

Le projet de l'ouvrage est de rétablir les faits dans leur exactitude. La bataille de Normandie a-t-elle été décisive dans la victoire alliée ? Le mur de l'Atlantique était-il de papier ? L'armée allemande était-elle supérieure ? Le III<sup>e</sup> Reich a-t-il failli rejeter les Alliés à la mer ? L'Américain Eisenhower a-t-il été un bon chef de guerre ? L'action de la Résistance française a-t-elle été décisive ? C'est à toutes ces questions, et bien d'autres encore, que répond cet ouvrage, nourri aux meilleures sources.



Perrin

www.lisez.com  
304 pages

## Le Petit Théâtre des Opérations

BD

de Monsieur le Chien et Julien Hervieux

Tome 5. Adrian Carton de Wiart

**Cette fois-ci *Le Petit Théâtre des Opérations* met un coup de projecteur sur un héros remarquable des deux guerres mondiales : Adrian Carton de Wiart.**

Saviez-vous que pendant les deux guerres mondiales l'Anglais le plus dangereux au monde était un Belge ?

Officier de l'armée britannique, il a servi durant la guerre des Boers et les deux guerres mondiales, il a été plusieurs fois touché par balle pendant la Première Guerre mondiale, il a survécu à deux crashes d'avion, s'est évadé d'un camp de prisonnier de guerre en creusant un tunnel, il s'est arraché lui-même deux doigts face à un médecin qui refusait de l'amputer... Bref, un héros de guerre hors norme dont les exploits sont terriblement captivants !

Et si vous vous posiez la question, oui, tout est vrai !



Scénario : Julien Hervieux  
Dessin : Monsieur le Chien

Fluide glacial

www.fluideglacial.com  
56 pages

Livre

## Éloge des moches

de Pierre-Louis Linsel



Perrin

www.lisez.com  
288 pages

Si il avait été grand et beau, Toulouse-Lautrec aurait-il poursuivi la même carrière de peintre ? Madame Palatine, si elle avait ressemblé à une princesse de contes de fées, aurait-elle regardé la Cour de son beau-frère Louis XIV avec une telle liberté ? Danton, doté d'une apparence répulsive, se serait-il ménagé la même position dans le Paris révolutionnaire ? Face à la tentation de minimiser l'importance de la disgrâce physique dans les itinéraires historiques, Pierre-Louis Linsel propose d'en étudier le rôle, à travers onze récits surprenants, du procès en annulation de mariage imposé à Jeanne de France par le roi Louis XII aux tours de force scéniques du chanteur « extraterrestre » Klaus Nomi, au début des années 1980.

Pierre-Louis Linsel dresse une dizaine de portraits d'anthologie d'individus d'exception qui ont su faire un atout de leur handicap et forcer l'admiration de leurs contemporains, dont celui d'Albert Jugon, l'un des fondateurs des Gueules Cassées.

BD

## Sans peur et sans pitié

de Clerjeaud, Gaudin, Fabbri  
Tome 1. Maroc



**Éditions Paquet**

48 pages

<https://editionspaquet.com>

1947. Un ancien officier est retrouvé assassiné à Paris. La police tente d'élucider le crime et découvre qu'il serait lié à des événements survenus pendant la Seconde Guerre mondiale, parmi les hommes du 6<sup>e</sup> régiment de tirailleurs marocains. L'enquête avance au rythme où se dévoilent les faits d'armes du régiment.

Ne se cantonnant pas à une approche didactique du fait historique, les auteurs ont imaginé une intrigue mettant en scène des personnages inspirés des véritables protagonistes, aidés en cela par l'association des familles des anciens soldats. Les principaux faits d'armes du régiment sont la toile de fond de cette histoire très documentée.

Livre

## Les vérités cachées de la Libération

de Dominique Lormier

En étayant son enquête sur des archives et des documents inédits ou méconnus, Dominique Lormier balaie de nombreux clichés sur une période complexe de la Seconde Guerre mondiale : la Libération de la France. Car loin de se limiter aux opérations militaires américaines, comme il est trop souvent l'usage de le dire, celle-ci n'aurait pu avoir lieu sans le concours des forces britanniques, canadiennes et françaises, ni sans l'armée soviétique, dont l'apport a été capital dans la défaite allemande.

La Résistance française a également pris une grande part dans la victoire des Alliés,

bien plus que les maquis grecs, yougoslaves, albanais et italiens, divisés par des luttes politiques internes. Des faits méconnus émergent, comme les crimes de la division allemande Brehmer, mais aussi les actions héroïques d'Heinz Stahlschmidt, l'Allemand qui a empêché le dynamitage du port de Bordeaux, ou de Maurice Roche, à Tulle. Les victoires aériennes de l'Américain Richard Bong et du Soviétique Ivan Kojedoub, les combats de la brigade belge Piron, des parachutistes et des maquis français en Bretagne, des fusiliers marins commandos et résistants français en Normandie, y sont aussi relatés, de même que la campagne des Vosges et d'Alsace et le débarquement en Provence...



**Éditions du Rocher**

[www.editionsdurocher.fr](http://www.editionsdurocher.fr)

272 pages

## Saboteuses

de Jean-Claude Van Rijckeghem et Thomas du Caju

Tome 3. Mouche

Londres, 1942. Hannah est une femme au foyer élevant deux enfants dans une ville en proie aux bombardements. D'un caractère froid, elle ne comprend plus ce qu'elle fait là, à attendre son mari le soir et que la guerre se termine, pendant que d'autres disparaissent ou aident à la survie du pays. C'est décidé, elle va s'engager et rejoindre le S.O.E.

Normandie, quelques mois plus tard, Hannah est devenue Mouche, la responsable d'un réseau de résistance. La situation devient de plus en plus compliquée avec l'imminence d'un débarquement. L'occupant allemand est plus que jamais sur ses gardes et les missions n'en sont que plus périlleuses...



**Éditions Paquet**

48 pages

<https://editionspaquet.com>

BD



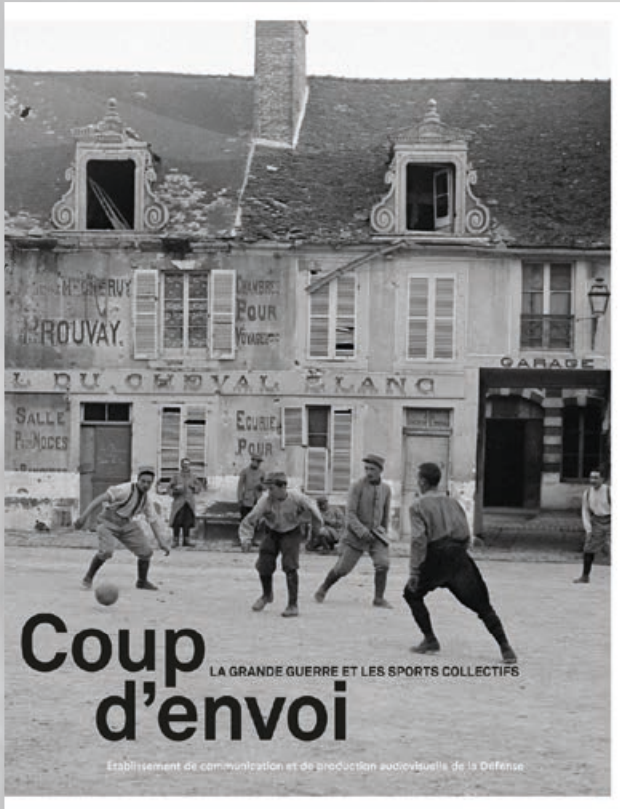
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ecpa ▶ d

I M A G E S  
D É F E N S E

# Coup d'envoi LA GRANDE GUERRE ET LES SPORTS COLLECTIFS



Cet ouvrage rassemble pour la première fois une collection unique de photographies témoignant de l'importance de la pratique sportive avant, pendant et juste après la Première Guerre mondiale. Entre deux montées en ligne ou dans les cantonnements, les soldats, pour se distraire et oublier les horreurs des combats, se mettent à taper dans un ballon. Une rivalité débute entre le football, le rugby et les sports introduits par les soldats américains, comme le base-ball ou le basket-ball. Et le ballon rond triomphe, chez les hommes, mais aussi – bouleversement sociétal – chez les femmes, qui rejoignent les terrains pour s'émanciper.

132 pages – 92 photographies

Format : 18,5 x 24 cm – Couverture souple

Prix : 18 € TTC

© Amédée Eywinger/EC-PAD/Défense



Disponible à l'achat ici

Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense  
2 à 8 route du Fort, 94200 Ivry-sur-Seine • SIRET 18009223100018  
[imagesdefense.gouv.fr](http://imagesdefense.gouv.fr)

ou contactez-nous :  
[boutique@imagesdefense.gouv.fr](mailto:boutique@imagesdefense.gouv.fr)  
01 49 60 59 22

## NOS JOIES... MARIAGES

### *Mariages de Camarades*

**Vincent Doussau de Bazignan**

A. 46578  
avec Océane Manem  
32100 Saint-Orens-Pouy-Petit

**Richard Dri**

A. 43932  
avec Marie-Gabrielle de Larre  
de La Dorie  
31190 Auterive

**Frédéric Harosteguy**

A. 46269  
avec Gaëlle Lorette-Lannois  
33160 Saint-Médard-en-Jalles

**Jérôme Liaut**

A. 46668  
avec Amélie Eyheralt  
64560 Sainte-Engrâce

**Ludovic Molin**

A. 46539  
avec Laetitia Peyrou  
65350 Chelle-Debat

**Elodie Mure**

A. 47473  
avec Thierry Pretesac  
01500 Sain-Denis-en-Bugey

**Wenceslas Ringard**

A. 46631  
avec Dealia Clavier  
86190 Latillé

**Renan Thierry**

A. 45905  
avec Marie Ollivier  
25500 Morteau

### *Mariage d'enfant de Camarades*

**Madeleine Dautrey**

FA. 45364  
avec Victor Rouvery  
22700 Perros-Guirec

### *Ont fêté leurs Noces de Palissandre*

**Gilbert & Michelle Mantello**

A. 44293  
38100 Grenoble

### *Ont fêté leurs Noces de Diamant*

**Jean-Michel & Josiane Jourdan**

A. 41951  
33730 Préchac

**Jean-Loup & Yvette Huser**

A. 46310  
40180 Seyresse

**Pierre & Annie Merglen**

A. 45199  
56450 Theix

**René & Anne-Marie Pelard**

A. 45726  
44400 Rezé

### *Ont fêté leurs Noces d'Orchidée*

**Marie-Thérèse & Guy Auzan**

A. 80652  
66000 Perpignan

**Pierre & Betty Cotte**

A. 46292  
64230 Bougarber

**Jean-Pierre & Danièle Favorel**

A. 46345  
64230 Artiguelouve

**Marcel & Francine Huart**

A. 80806  
51380 Verzy

**Joseph & Marie-Thérèse Lejeune**

A. 80098  
57530 Courcelles-sur-Nied

**Henri & Michelle Malfatti**

A. 44083  
19240 Allasac

### *Ont fêté leurs Noces d'Or*

**Daniel & Monique Hachin**

A. 45409  
64000 Pau

**Jean-Claude & Françoise Lepape**

A. 45555  
24400 Beaumont

*Nos félicitations ainsi que nos vœux  
de bonheur les accompagnent.*

## NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire  
part de nombreuses naissances*

### *Enfants de Camarades*

**Stéphane Alvarez**

A. 45856  
Naissance de Bruce  
11110 Salles d'Aude

**Rémi Dedons**

A. 46872  
Naissance de Alma  
64420 Lourenties

**Cédric de Pauw**

A. 46767  
Naissance de Cassiopée  
94800 Villejuif

**Guillaume Duhau**

A. 46366  
Naissance de Ava  
40230 Bénèze-Maremne

**Jean-François Gallardo**

A. 46855  
Naissance de Elena  
25000 Besançon

**Xavier Gace**

A. 47668  
Naissance de Kamilya  
57565 Brouderdorff

**Ludovic Guillemenet**

A. 47237  
Naissance de Romy  
55140 Pagny-la-Blanche-Côte

**Paul-Edouard Guyot d'Asnières  
de Salins**

A. 46984  
Naissance de Palmyre  
56700 Hennebont

**Youkina M'Chindra**

A. 46964  
Naissance de Tasnim  
64140 Billère

**Sébastien Reynard**

A. 45326  
Naissance de Luis  
04000 Digne-les-Bains

### *Petits-enfants de Camarades*

**André Moënner**

A. 44998  
Naissance de Mahé  
34500 Béziers

**Florent Ollivier**

A. 47502  
Naissance de Jayson  
56600 Lanester

### *Arrière petit-enfant de Camarades*

**Gérard Teyssier**

A. 46055  
Naissance de Mathis  
69100 Villeurbanne

*Nous adressons nos vœux de santé  
aux heureuses mamans et  
aux bébés, ainsi que nos félicitations  
aux parents, grands-parents  
et arrière-grands-parents.*

## NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

*A été promu au grade d'officier  
dans l'Ordre national du Mérite*

**Jean-Louis Michaud**

A. 45783  
38450 Vif

### *A reçu la Médaille militaire*

**Patricia Savin**

A. 45998  
29290 Saint-Renan

**A reçu la médaille de la Famille**

**Gérard Blonde**

A. 80734  
39570 Perrigny

*Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.*

---

---

**NOS PEINES...  
DÉCÈS**

*Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades*

**Nenad Antonic**

A. 45938  
62600 Berck-sur-Mer

**Edouard Barbeaux**

A. 44597  
59290 Wasquehal

**Jean-Pierre Bassino**

A. 45887  
69006 Lyon

**Gaston Beaume**

A. 43829  
25310 Roches-lès-Blamont

**Pierre Blondeau**

A. 43694  
83160 La Valette-du-Var

**Pierre Boutet**

A. 42795  
37320 Esvres-sur-Indre

**Dominique Branducci**

A. 44865  
20137 Porto-Vecchio

**Aldo De pretto**

A. 45517  
06190 Roquebrune-Cap-Martin

**André Dizes**

A. 70290  
56600 Lanester

**Jean Gabriel**

A. 47221  
51160 Avenay-Val-d'Or

**Georges Grillot**

A. 43986  
75007 Paris

**Lucien Haaf**

A. 44330  
57230 Bitche

**Jean-Pierre Hue**

A. 44415  
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

**René Humbert**

A. 45712  
54300 Luneville

**Gaston Labergue**

A. 43959  
06100 Nice

**Marcel Le Guyader**

A. 44288  
56170 Quiberon

**Jean Lochon**

A. 45614  
83160 La Valette-du-Var

**Jacques Maglia**

A. 44758  
27200 Vernon

**Henri Malissier**

A. 42327  
39570 Courlans

**Martial Marcotto**

A. 43157  
54800 Doncourt-les-Conflans

**Stéphane Neveux**

A. 45454  
85160 Saint-Jean-de-Monts

**Jean-Claude Oustric**

A. 45658  
64530 Barzun

**Jacques Parisot**

A. 45215  
07200 La Chapelle-sous-Aubenas

**Joseph Pujol**

A. 42613  
62600 Berck

**Francis Ruiz**

A. 44802  
35700 Rennes

**Pierre Soumache**

A. 42350  
37000 Tours

**Gilbert Sozzani**

A. 44618  
88400 Nomexy

**Apollon Tafial**

A. 80157  
97190 Le Gosier – La Guadeloupe

*Nous avons appris le décès de Mesdames*

**Marie-Joséphine Alloin**

VA. 41239  
71170 Chassigny-sous-Dun

**Marie-Madeleine Audic**

VA. 41008  
56400 Brech

**Ginette Blaise**

VA. 44271  
54000 Nancy

**Odette Bonfils**

VA. 44654  
69140 Rillieux-la-Pape

**Jeannine Boul**

VA. 43440  
57320 Bouzonville

**Adrienne Bourgoin**

VA. 69973  
37250 Veigne

**Paule Dabadie**

VA. 44138  
35510 Cesson-Sevigné

**Huguette Jousset**

VA. 44728  
17340 Châtelailлон-Plage

**Solange Lelaisant**

VA. 42485  
50800 Villedieu-les-Poêles

**Simone Meilleurat**

VA. 42817  
31100 Toulouse

**Anne-Marie Petit**

VA. 42238  
03410 Lignerolles

**Jeannine Porcu**

VA. 45643  
82100 Castelsarrasin

**Jacqueline Robin**

VA. 80402  
06600 Antibes

**Josette Roger**

VA. 44093  
66300 Trouillas

**Gisèle Simon**

VA. 44462  
29490 Guipavas

**Jeanne Tison**

VA. 40441  
59111 Bouchain

**Janine Vautier**

VA. 80190  
50390 Saint-Sauveur-le-Vicomte

*Ont perdu leur conjoint*

**Roger Bourdon**

A. 41073  
36000 Châteauroux

**André Carassou**

A. 70305  
30520 Saint-Martin-de-Valgalgues

**Michel Glowacki**

A. 44280  
02300 Chauny

**Yvan Maurice**

A. 80859  
88110 Raon-l'Étape

**Roger Rose**

A. 41494  
29180 Plogonnec

*À chacune des familles éprouvées, l'Union renouvelle ses condoléances et sa sympathie profondément attristée.*

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).



© UBFT

**P**aulette Clicque, que nous appelons affectueusement « Mamie Macarons » pour ses bonnes recettes de cuisine et son sens de l'humour, a rejoint Michel, notre regretté délégué régional Rhône-Alpes et administrateur. Ils sont maintenant réunis pour l'éternité... Nous ne les oublierons pas.



© UBFT

## Notre camarade Pierre Soumache nous a quittés

**Pierre Soumache fut délégué régional des Gueules Cassées pour La Touraine de 1986 à 2004.**

Il avait rejoint l'Institution Nationale des Invalides pour y vivre son grand âge, et nous a quittés le 15 septembre 2024 dans sa 102<sup>e</sup> année.

Un hommage a été prononcé par le général de corps d'armée Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides, à l'Hôtel National des Invalides à l'occasion de la cérémonie d'adieu au sergent Pierre Soumache, dont est inspiré le texte ci-dessous.

Pierre Soumache est né en 1923 à Saint-Yrieix-la-Perche en Haute Vienne. Son père a fait la guerre de 14-18, a combattu à Verdun, où il a été blessé. Cette expérience marquera profondément Pierre qui se révèle être un jeune homme courageux et intrépide, fort de caractère. Et

pourtant, parallèlement à cela et à côté de sa scolarité, l'amour de la musique le conduit à jouer du violon. Pierre sera même primé au conservatoire de Limoges.

La guerre et l'occupation allemande vont venir troubler sa vie d'adolescent. L'armée l'attire et le désir de repousser les Allemands se fait plus présent chaque jour. À peine âgé de 19 ans, Pierre s'engage au 41<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Conséquence du débarquement des Alliés en Afrique du Nord en novembre 1942, l'occupant allemand envahit la zone libre et ordonne la dissolution de « l'armée d'armistice ». Pierre est alors placé en congé d'armistice.

La vie sous l'occupation est pesante. L'arrestation de voisins par la milice française suscite chez lui colère et amertume. Sa détermination à lutter contre l'occupant se fait plus forte. Il entre ainsi dans la Résistance en rejoignant en septembre 1944 le

3<sup>e</sup> bataillon de l'Organisation de Résistance de l'Armée, un ensemble militaire clandestin. Cette unité regroupe, sous le nom de Régiment de Marche de Corrèze et du Limousin, les maquisards de la région.

Pierre Soumache rejoint le front en octobre 1944 sur lequel se bat l'armée de Libération aux côtés de troupes alliées. Il s'agit d'abord de la Franche-Comté qu'il faut libérer. Au cours des combats menés pour la reprise de Thann, Pierre est blessé, une première fois, le 1<sup>er</sup> décembre 1944. Mais dès le lendemain, il reprend sa place au sein de ce qu'il reste de sa compagnie, car les pertes ont été lourdes.

Les pertes subies par les régiments issus de la Résistance sont telles qu'une réorganisation est nécessaire. Le régiment de Pierre intègre alors le 9<sup>e</sup> Régiment de Zouaves. Les combats continuent et la bataille d'Alsace se poursuit, terrible, Les Allemands veulent conserver l'Alsace.

Caporal-chef, Pierre Soumache conduit au feu son groupe de combat composé de maquisards de Corrèze et de rudes combattants Kabyles venant d'Afrique du Nord. Les affrontements autour de Munster vont jusqu'au corps à corps. En février, Pierre reçoit la croix de guerre. La lutte se poursuit. Colmar, Sélestat, Strasbourg. Les rives du Rhin sont atteintes. Pierre est nommé sergent le 1<sup>er</sup> mars 1945.

Le 17 mars 1945 au matin, dans le secteur de Drusenheim, alors qu'il est à la tête de son groupe de combat, l'explosion d'une mine le blesse gravement à une jambe et à la face. Ainsi s'achèvent pour Pierre Soumache ces terribles combats pour la libération de la France. La médaille militaire, dite « des braves », lui est conférée en novembre 1945. Après son évacuation, amputé de la cuisse gauche et ayant perdu l'œil gauche, Pierre, devenu une « Gueule Cassée », connaît une longue période de convalescence au Val-de-Grâce puis il est admis à faire valoir ses droits à la retraite pour infirmité grave en février 1948.

Entre-temps, Pierre retrouve sa région natale et la jeune fille réfugiée alsacienne qu'il épouse en 1947. Yvonne l'accompagnera jusqu'à son décès en 2019. Elle est pour lui comme une infirmière à domicile et passe sa vie, attentionnée et dévouée, à le soutenir. Elle supporte aussi le poids de ses silences, souvenirs d'un passé au combat qu'il ne racontera pas, mais dont les blessures visibles et invisibles vont l'accompagner toute sa vie.

Malgré ses blessures, Pierre Soumache entrera activement dans la vie civile, rejoignant le personnel civil des armées à Saint-Cloud, puis dans le service de l'intendance situé au sein de l'Hôtel National des Invalides.

Toute la vie de Pierre Soumache fut marquée par son engagement : dans l'armée d'abord et, en parallèle d'une vie professionnelle active, dans le monde associatif : délégué régional des Gueules Cassées pendant de longues années, et aussi au sein de l'Association Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre.

Pierre Soumache sera accueilli à l'Institution Nationale des Invalides en juin 2020, il demeurera un pensionnaire discret, remarquablement accompagné par sa fille. Soldat ardent et courageux, sous-officier et meneur d'hommes exemplaire, époux et père attentionné, citoyen engagé, Pierre laisse l'image d'un patriote et d'un homme marqué par ses engagements.

Le sergent Pierre Soumache était officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, officier de l'Ordre national du Mérite, titulaire de la croix de guerre 1939-45 avec palme et étoile de bronze rappelant les citations à l'ordre de l'armée et à l'ordre du régiment qu'il avait gagnées au feu pour la libération de la France.

Le président, les membres du Conseil d'administration, nos délégués régionaux et porte-drapeaux ainsi que toutes les Gueules Cassées et l'équipe du siège adressent à sa fille Sylvie, et à Denis son conjoint, leurs plus vives et plus sincères condoléances.

## Soyez à jour de vos cotisations



**N**'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale. Un chèque d'un montant de 5 euros à l'ordre de l'UBFT est à faire parvenir à l'adresse du siège :

UBFT  
20, rue d'Aguesseau  
75008 Paris.



## Les allocations fonds de prévoyance en cas de blessure imputable au service

Le Code de la Défense a été modifié par un décret et deux arrêtés relatifs aux allocations fonds de prévoyance publiés au *Journal officiel* le mardi 29 octobre 2024 et applicables dès le lendemain.

Ces textes apportent de nombreuses précisions relatives aux conditions d'accès à ces allocations, en étendant le bénéfice au personnel civil de l'État et viennent apporter une nouvelle modulation des montants accordés. Cet article vous précise la majorité des conditions d'attribution de ces allocations.

L'attribution des allocations fonds de prévoyance fait l'objet d'un avis en commission (une commission pour le fonds de prévoyance aéronautique et une commission pour le fonds de prévoyance militaire) qui se réunissent, en principe, quatre fois par an.

Les demandes doivent être déposées au plus tard avant le 31 décembre de la 4<sup>e</sup> année qui suit l'ouverture des droits (consolidation ou radiation pour réforme).

### I. Fonds de prévoyance militaire et fonds de prévoyance aéronautique, quelle différence ?

*Vous êtes affilié au fonds de prévoyance de l'aéronautique si vous appartenez à l'une de ces catégories de personnel :*

1. Les militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat, ainsi que ceux qui accomplissent leurs obligations ou appartenant au personnel volontaire féminin, dans les conditions prévues par le code du service national, qui perçoivent la prime de compétences spécifiques de navigation aérienne ou de combattant parachutiste :
  - a. perçoivent la prime de compétences spécifiques (compétence navigation aérienne ou combattant parachutiste) ;
  - b. effectuent ponctuellement un vol, une ascension ou un saut en parachute sans percevoir la prime mentionnée au point « a ».

2. Les militaires placés en détachement ou nommés sur un emploi, dont le régime de rémunération exclut la perception de la prime mentionnée au point « a » du « 1) » et qui continuent à effectuer des services aériens ;
3. Les personnels civils de l'État qui, selon le cas :
  - a. sont titulaires du brevet du personnel navigant et justifient de l'exécution des épreuves périodiques de contrôle d'entraînement, ou admis à effectuer des vols en vue de l'obtention de ce brevet et perçoivent, à ce titre, une indemnité pour risques professionnels ;
  - b. effectuent ponctuellement un vol, une ascension ou un saut en parachute sans percevoir la prime de compétences spécifiques de navigation aérienne ou de combattant parachutiste.

Les militaires (sauf en position hors cadres) non affiliés au fonds de prévoyance aéronautique, sont affiliés au fonds de prévoyance militaire tout comme les fonctionnaires détachés au sein des services de la trésorerie aux armées, les personnes engagées toute ou une partie de la durée de la guerre et les jeunes participants aux périodes militaires d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale.

### II. Les critères nécessaires au calcul des allocations

*Pour calculer le montant de l'allocation à laquelle vous allez pouvoir prétendre, différents éléments sont nécessaires :*

1. votre taux de pension militaire d'invalidité (ou ATI pour les personnels civils de l'État),
2. votre grade ou votre catégorie pour le personnel civil,
3. votre situation familiale : célibataire ou chargé de famille.

Par chargé de famille, s'entend : marié, lié par un PACS ou ayant à sa charge un ou plusieurs enfants si ces enfants ont moins de 25 ans et sont à charge du demandeur au sens de l'article 193 ter du Code général des impôts,



c'est-à-dire qu'il en assume l'entretien à titre exclusif ou principal. Les enfants pour lesquels vous contribuez à l'entretien et à l'éducation au sens de l'article 373-2-2 du code civil sont également concernés. Il s'agit là, en cas de séparation des parents, du versement d'une pension alimentaire dont les modalités sont fixées par une décision judiciaire, une convention, un acte enregistré auprès d'un notaire ou une transaction issue d'une médiation.

Un enfant de plus de 25 ans répondant aux critères précédents et atteint d'une infirmité ne lui permettant pas de gagner sa vie (sans activité professionnelle ou avec une rémunération brute inférieure au minimum garanti équivalant à une pension de retraite rémunérant moins de 25 ans de services), sera également pris en compte ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

On parle des enfants dont la filiation est établie avec vous, les enfants à naître mais aussi les enfants en cours d'adoption simple ou plénière.

Il vous appartiendra de fournir tous les éléments permettant d'apprécier cette notion de chargé de famille dans la constitution de votre dossier.

### III. L'allocation en cas de radiation (allocation principale)

*Pour cette prestation, les différents critères mentionnés au chapitre précédent seront analysés à la date de radiation pour réforme.*

Si votre infirmité imputable au service entraîne votre radiation pour réforme définitive, vous pouvez prétendre à une allocation principale dont le montant est calculé selon les règles en vigueur à la date de radiation. Par exemple, vous avez été radié des cadres pour réforme définitive le 25 septembre 2024, soit avant la parution des nouvelles dispositions mais votre demande ne fera l'objet d'un examen par la commission d'attribution des allocations fonds de prévoyance militaire que quelques mois plus tard : votre situation devra être analysée au regard de la réglementation en vigueur au jour de votre radiation donc selon les dispositions précédentes. En revanche, si vous êtes radié des cadres pour réforme le 25 novembre 2024, ce sont bien les nouvelles dispositions qui viendront s'appliquer.

Si votre infirmité est imputable à l'un des risques exceptionnels et spécifiques au métier de militaire (RESM), le montant de l'allocation principale est doublé pour le fonds de prévoyance militaire.

Le code de la Défense précise 10 catégories de RESM :

1. Accidents survenus au cours de l'exécution de services aériens tels qu'ils sont définis à l'article R. 4123-19 et au cours des travaux et manœuvres nécessités par le départ ou l'arrivée des aéronefs.
2. Accidents survenus au cours des services sous-marins ou subaquatiques ci-après : plongées à bord des sous-marins, des bathyscaphes et de tous véhicules et engins de pénétration sous l'eau, plongées individuelles, passage en caisson à pression variable, natation de combat.
3. Accidents et événements de mer survenant à bord des bâtiments de guerre au cours des missions d'entraînement au combat, des exercices et opérations de débarquement et d'embarquement, des opérations d'appontage, hélipontage et hélitreillage.
4. Accidents survenus au cours d'exercices ou manœuvres terrestres d'entraînement au combat, de protection des points sensibles et de sauvetage.
5. Accidents survenus en cours d'opération de recherche, neutralisation, destruction de munitions et engins explosifs de toutes sortes, de manutention, manipulation et transport de munitions, de produits toxiques et de matières dangereuses tels que les matières fissiles, les produits radioactifs, les explosifs de toutes sortes, les agressifs bactériologiques, biologiques et chimiques, les hydrocarbures.
6. Accidents dus à l'exposition aux rayonnements radioactifs.
7. Accidents survenus au cours d'expertise, d'essai ou d'expérimentation de matériels militaires.
8. Accidents survenus au cours de l'exercice du service spécial à la gendarmerie et aux sapeurs-pompiers.
9. Accidents survenus au cours d'opérations d'assistance à des personnes en situation difficile et dangereuse, de maintien de l'ordre et de lutte contre les sinistres.
10. Accidents survenus au cours d'opérations extérieures.

Si votre pension militaire d'invalidité mentionne à la fois des infirmités survenues dans une catégorie de RESM et d'autres survenues en service, le montant de l'allocation sera la somme des allocations pour chacune des infirmités.

Enfin, en cas de taux d'invalidité inférieur à 10%, vous pourrez bénéficier d'une allocation correspondant à la moitié de celle qui serait versée pour une invalidité à 10%.

**suite page 58**

Voici les montants échelonnés en fonction des taux d'invalidité pour le fonds de prévoyance militaire :

Taux d'invalidité en %	Officiers		Non-officier ou personnel civil	
	Chargé de famille	Célibataire	Chargé de famille	Célibataire
10	4 590 €	3 391 €	3 472 €	2 646 €
15	6 886 €	5 087 €	5 208 €	3 969 €
20	9 888 €	7 305 €	7 478 €	5 699 €
25	12 359 €	9 131 €	9 348 €	7 124 €
30	24 718 €	18 262 €	18 696 €	14 248 €
35	37 077 €	27 393 €	28 044 €	21 372 €
40	46 346 €	34 241 €	35 055 €	26 715 €
45	55 616 €	41 090 €	42 066 €	32 058 €
50	63 958 €	47 253 €	48 376 €	36 867 €
55	70 354 €	51 978 €	53 213 €	40 553 €
60	73 871 €	54 577 €	55 874 €	42 581 €
65	77 565 €	57 306 €	58 668 €	44 710 €
70	81 443 €	60 171 €	61 601 €	46 946 €
75	83 479 €	61 676 €	63 141 €	48 119 €
80	89 740 €	66 301 €	67 877 €	51 728 €
85	94 227 €	69 616 €	71 271 €	54 315 €
90	98 938 €	73 097 €	74 834 €	57 030 €
95	103 885 €	76 752 €	78 576 €	59 882 €
100	109 080 €	80 590 €	82 505 €	62 876 €

Voici les montants échelonnés en fonction des taux d'invalidité pour le fonds de prévoyance aéronautique, applicables uniquement pour les infirmités survenues en service aérien, sinon ce sont les mêmes montants que pour le fonds de prévoyance militaire qui seront versés :

Taux d'invalidité en %	Officiers ou personnel civil catégorie A		Non-officier ou personnel civil catégorie B et C	
	Chargé de famille	Célibataire	Chargé de famille	Célibataire
10	21 816 €	16 118 €	16 501 €	12 575 €
15	32 724 €	24 177 €	24 752 €	18 863 €
20	43 632 €	32 236 €	33 002 €	25 150 €
25	54 540 €	40 295 €	41 253 €	31 438 €
30	98 172 €	72 531 €	74 255 €	56 588 €
35	109 080 €	80 590 €	82 505 €	62 876 €
40	119 988 €	88 649 €	90 756 €	69 104 €
45	130 896 €	96 708 €	99 006 €	75 451 €
50	141 804 €	104 767 €	107 257 €	81 739 €
55	152 712 €	112 826 €	115 507 €	88 026 €
60	158 166 €	116 856 €	119 632 €	91 170 €
65	163 620 €	120 885 €	123 758 €	94 314 €
70	185 436 €	137 003 €	140 259 €	106 889 €
75	190 890 €	141 033 €	144 384 €	110 033 €
80	196 344 €	145 062 €	148 509 €	113 177 €
85	201 798 €	149 092 €	152 634 €	116 321 €
90	207 252 €	153 021 €	156 760 €	119 464 €
95	212 706 €	157 151 €	160 885 €	122 608 €
100	218 160 €	161 180 €	165 010 €	125 752 €

**Nouveauté :** Si vous n'êtes pas radié pour réforme mais que vous êtes radié au terme d'un congé de reconversion, vous pourrez bénéficier de l'allocation principale du fonds de prévoyance militaire ou du fonds de prévoyance aéronautique si l'infirmité entraîne un taux d'invalidité égal ou supérieur à 50% et qu'il est établi qu'elle ne vous permettrait pas la poursuite de votre activité militaire.

Bénéficient également d'une allocation du fonds de prévoyance aéronautique le personnel admis en congé du personnel navigant, le personnel civil de l'État admis à la retraite d'office ou sur leur demande pour blessure survenue en service aérien et tributaires d'une pension de l'État, le personnel engagé durant la guerre, les jeunes gens réformés suite à des blessures reçues en service aérien ou pendant une séance d'instruction ou d'examen dans le cadre d'une période militaire d'initiation ou de perfectionnement à la défense nationale.

➔ Vous pouvez déposer votre demande à cette adresse internet :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-allocation-rdc-fpm-fpa>

## IV. L'allocation blessé OPEX consolidé

Pour cette prestation, les différents critères mentionnés au deuxième chapitre seront analysés à la date de consolidation de votre blessure.

Cette allocation est versée à tous blessés OPEX dont la blessure est médicalement consolidée (un certificat sera à transmettre au dossier) et qui sont toujours sous statut militaire ou de personnel civil de l'État.

**Nouveauté :** Les blessés qui auraient été radiés avant la consolidation de leur(s) blessure(s) OPEX et qui détiennent une PMI dont le taux atteint 50% ou plus peuvent également prétendre à cette allocation.

Elle n'est pas cumulable à l'allocation en cas de radiation (son montant sera déduit de celui de l'allocation principale).

Le montant est égal à la moitié du montant de l'allocation principale correspondant à votre situation au jour de votre consolidation pour le fonds de prévoyance militaire.

Le montant est égal au quart du montant de l'allocation principale correspondant à votre situation au jour de votre consolidation pour le fonds de prévoyance aéronautique.

➔ Pour déposer votre demande, rendez-vous <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-allocation-blessure-opex-fpm-fpa>

## V. Le complément d'allocation pour enfant

Auparavant versé uniquement pour les bénéficiaires d'une pension militaire d'invalidité définitive de 40% ou plus, il est désormais alloué à tous les chargés de famille avec enfant(s) qui bénéficient d'une allocation principale dès lors que le taux d'invalidité est définitif. Cependant, il ne s'agit plus d'un montant forfaitaire. En effet, il est variable selon votre taux d'invalidité et l'âge de l'enfant. Il sera compris entre 15 000 € et 35 000 €.

**Son montant est calculé ainsi :**

Complément d'allocation pour enfant = 35 000 x taux d'invalidité définitif x (25 - âge de l'enfant) / 25

**Ce mode de calcul permettra une indemnisation d'autant plus importante si votre enfant est jeune.**

Il n'y a aucune différence entre fonds de prévoyance militaire et fonds de prévoyance aéronautique pour ce complément d'allocation.

➔ Voici l'adresse internet pour déposer votre demande : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-complement-d-allocation-fpm-fpa>

Retrouvez toutes ces informations sur le site <https://codepensionsmilitaires.fr/>

Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

The screenshot shows the website interface for the EPFP (Etablissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique). At the top, there is a navigation bar with the French Republic logo, the URL 'demarches-simplifiees.fr', and buttons for 'Agent', 'Se connecter', 'Aide', and 'FR'. The main content area features the EPFP logo and the title 'Demande d'allocation aux fonds de prévoyance militaire et aéronautique à la suite d'une blessure survenue en opération extérieure'. Below the title, it indicates an estimated completion time of 36 minutes. A large grey box contains the instruction 'Commencer la démarche' and 'Se créer un compte avec FranceConnect'. It explains that FranceConnect is a secure solution for online services and provides a button to 'S'identifier avec FranceConnect'. A link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?' is also present. Below this, there is a separator 'ou' and two buttons: 'Créer un compte demarches-simplifiees.fr' and 'J'ai déjà un compte'.

## Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

### 1. Dotation au mariage\*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

### 2. Allocation de naissance\*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

### 3. Participation aux frais d'obsèques\*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres ;

- lors du décès d'un enfant de Gueule Cassée de moins de 21 ans : une allocation peut être versée aux parents sur présentation d'un acte de décès.

### 4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

### 5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

### 6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,

- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

### 7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La Commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

### 8. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

#### Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy

83160 La Valette-du-Var

Téléphone : 04 94 61 93 00

Télécopie : 04 94 61 93 19

e-mail :

coudon@dg83.com

www.domainedesgueulescassees.fr

**Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».**

\* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

# Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

7a

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

## I. État civil

Nom, prénom : ..... N° de membre : .....

Adresse et téléphone : .....

Courriel : .....

Nombre d'enfants à charge et âge : .....

## II. Motif de la demande

.....  
.....  
.....  
.....

## III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources du foyer		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides du foyer		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONaCVG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
<b>TOTAL ANNUEL</b>		<b>TOTAL ANNUEL</b>		

## IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

*Je certifie l'exactitude des renseignements fournis*

Signature du demandeur

## V. Avis du délégué

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom et signature du délégué

## TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2023 point à 15,63 €	Au 01/01/2024 point à 15,90 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	62,52	63,60
15%	72				72	93,78	95,40
20%	96				96	125,04	127,20
25%	120				120	156,30	159,00
30%	144				144	187,56	190,80
35%	168				168	218,82	222,60
40%	192				192	250,08	254,40
45%	216				216	281,34	286,20
50%	240				240	312,60	318,00
55%	264				264	343,86	349,80
60%	288				288	375,12	381,60
65%	312				312	406,38	413,40
70%	336				336	437,64	445,20
75%	360				360	468,90	477,00
80%	384				384	500,16	508,80
85% Sans statut	361	128			489	636,92	647,93
85% Avec statut	361	64		200	625	814,06	828,13
90% Sans statut	368	154			522	679,91	691,65
90% Avec statut	368	77		300	745	970,36	987,13
95% Sans statut	370	204			574	747,64	760,55
95% Avec statut	370	102		400	872	1135,78	1155,40
100% Sans statut	372	256			628	817,97	832,10
100% Avec statut	372	128		500	1000	1302,50	1325,00
100% + 1°	388	540		211	1139	1483,55	1509,18
100% + 2°	404	543		233	1180	1536,95	1563,50
100% + 3°	420	546		255	1221	1590,35	1617,83
100% + 4°	436	549		277	1262	1643,76	1672,15
100% + 5°	452	552		299	1303	1697,16	1726,48
100% + 6°	468	555		321	1344	1750,56	1780,80
100% + 7°	484	558		343	1385	1803,96	1835,13
100% + 8°	500	561		365	1426	1857,37	1889,45
100% + 9°	516	564		387	1467	1910,77	1943,78
100% + 10°	532	567		409	1508	1964,17	1998,10
et par degré (L 125-10) en plus	16	3		22	41	53,40	54,33
100% L 133-1	465	1373		351	2189	2851,17	2900,43
		1464			2280	2969,70	3021,00
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2981,42	3032,93
		1464			2380	3099,95	3153,50
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	3085,62	3138,93
		1464			2460	3204,15	3259,50
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	3189,82	3244,93
		1464			2540	3308,35	3365,50
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3294,02	3350,93
		1464			2620	3412,55	3471,50
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3398,22	3456,93
		1464			2700	3516,75	3577,50
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3502,42	3562,93
		1464			2780	3620,95	3683,50
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3606,62	3668,93
		1464			2860	3725,15	3789,50
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3710,82	3774,93
		1464			2940	3829,35	3895,50
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3815,02	3880,93
		1464			3020	3933,55	4001,50
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3919,22	3986,93
		1464			3100	4037,75	4107,50
et par degré (L 125-10) en plus	20		50	10	80	104,20	106,00
100% + double L 133-1	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5636,18	5733,54
+ L 125-10 et 9° 100% + double L 133-1	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5703,91	5802,44
+ L 125-10 et 10° et par degré (L 125-10) en plus	32		50	10	92	119,83	121,90

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

## ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
<b>Amputés :</b>			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	104,59	106,40
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	306,35	311,64
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	195,64	199,02
Désarticulation du genou.....	405,2	527,77	536,89
Amputation de la cuisse.....	556,5	724,84	737,36
Amputation sous-trochantère.....	641,1	835,03	849,46
Désarticulation de la hanche.....	801,6	1044,08	1062,12
Désarticulation du poignet.....	160,5	209,05	212,66
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	410,81	417,91
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	300,10	305,28
Désarticulation du coude.....	405,2	527,77	536,89
Amputation du bras.....	556,5	724,84	737,36
Amputation sous-tubérositaire....	641,1	835,03	849,46
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	1044,08	1062,12
<b>Blessés crâniens</b> (suivant la fréquence des crises) :			
1 <sup>re</sup> catégorie.....	200,6	261,28	265,80
2 <sup>e</sup> catégorie.....	400,8	522,04	531,06
3 <sup>e</sup> catégorie.....	601,2	783,06	796,59
4 <sup>e</sup> catégorie.....	801,6	1044,08	1062,12
<b>Aveugles.....</b>	<b>982</b>	<b>1279,06</b>	<b>1301,15</b>

## MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
85%.....	65	84,66	86,13
90%.....	77	100,29	102,03
95%.....	85	110,71	112,63
100% et veuves de guerre.....	92	119,83	121,90
Enfant infirme : veuve ou orphelin..	333	433,73	441,23

## ALLOCATION DE RECONNAISSANCE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
À partir de 65 ans révolus	52	812,76	826,8
À partir de 60 ans*			

\* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département.

## PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
Indemnité de soins	916	1193,09	1213,70
Indemnité de ménage	458	596,55	606,85
Indemnité de reclassement	687	894,82	910,28
Indemnité de ménage	275	358,19	364,38

## ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2023	au 01/01/2024
1 500 points (âgé de moins de 65 ans).....	1953,75	1987,50
1 200 points (à partir de 65 ans).....	1563,00	1590,00

**NOTE IMPORTANTE** - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

## PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		au 01/01/2023	au 01/01/2024		
<b>Taux simple (1)</b> Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	348	453,27	461,10		
<b>Taux normal (2)</b> Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	515	670,79	682,38		
<b>Taux exceptionnel (3)</b> Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	888,31	903,65		
<b>Majoration spéciale (4)</b> pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	136,76	139,13
		Au moins 7 ans	230	299,58	304,75
		Au moins 10 ans	410	534,03	543,25
		Au moins 15 ans	460	599,15	609,50
		Au moins 20 ans	510	664,28	675,75
	n° 5bis/b	Au moins 25 ans	560	729,40	742,00
		Au moins 5 ans	150	195,38	198,75
		Au moins 7 ans	300	390,75	397,50
		Au moins 10 ans	500	651,25	662,50
		Au moins 15 ans	550	716,38	728,75
Au moins 20 ans	600	781,50	795,00		
Au moins 25 ans	650	846,63	861,25		

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

**La pension au taux simple (1)** est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier du taux normal.

**La pension au taux normal (2)** est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

**La pension au taux exceptionnel (3).** Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

**Une majoration spéciale (4)** est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

## MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
Un enfant.....	120	156,30	159,00
Deux enfants.....	240	312,60	318,00
Par enfant à partir du troisième.....	160	208,40	212,00

## PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2023	au 01/01/2024
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	316,51	321,98
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	158,91	161,65
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	58,61	59,63

## Conseil d'administration

### BUREAU

#### Lucien Flamant Président

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

#### Jean-Daniel Marquis Vice-président

Médaille de la Défense nationale

#### Didier Mahout Trésorier

Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

#### José Baraton Trésorier adjoint

Chevalier de l'Ordre national du Mérite  
Médaille de la Défense nationale

#### Jean-François Chauvel Secrétaire du Conseil

Chevalier de l'Ordre national du Mérite  
Médaille de la Défense nationale

### MEMBRES

#### Robert Abian

Médaille militaire  
Croix de la Valeur militaire  
Médaille de la Défense nationale

#### Alain Bouhier

Médaille des Services militaires volontaires

#### Alain Cuinet

Officier de l'Ordre national du Mérite

#### Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire  
Valeur militaire

#### Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire

#### Jean Déprez

Médaille militaire  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

#### Paul Dodane

Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre national du Mérite  
Valeur militaire  
Commandeur des Palmes académiques

#### Jean-François Louvrier

Officier de l'Ordre national du Mérite

#### Georges Morin

Commandeur de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

#### René Peter

Officier de la Légion d'honneur  
Commandeur de l'Ordre national du Mérite  
Commandeur des Palmes académiques

#### Patrick Remm

Chevalier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire  
Officier de l'Ordre national du Mérite  
Chevalier des Palmes académiques  
Chevalier des Arts et des Lettres

#### Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

## Direction générale

#### Isabelle Bidault

Assistante de direction  
chargée de la Fondation

#### Olivier Roussel

Directeur général  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

#### Anne Doutremépuich

Assistante de direction  
chargée de communication

#### Nabila Falek

Directrice adjointe en charge  
de la comptabilité  
et des finances

#### Olivier Denhaene

Directeur adjoint  
chargé des affaires juridiques

#### Laura Chambroy

Directrice adjointe  
chargée de la vie associative

#### Isabelle Chopin

Directrice adjointe  
Domaine des Gueules Cassées

### LES FONDATEURS

**Colonel Yves Picot †** (1862-1938)  
Président

**Bienaimé Jourdain †** (1890-1948)  
Secrétaire général

**Albert Jugon †** (1890-1959)  
Secrétaire général

### LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

**Madame H.-A. Strong †**  
Chevalier de la Légion d'honneur

**Madame Cathelin †**

**Colonel Corrin Strong †**  
Combattant volontaire dans  
l'armée française 1914-1918

### PRÉSIDENT HONORAIRE

**Jean Salvan**

Grand officier de la Légion d'honneur  
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

### ADMINISTRATEURS HONORAIRES

#### Guy Delplace

Médaille militaire  
Croix de guerre

#### Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

#### Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur  
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

#### André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

#### Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite  
Valeur militaire

### Jean Roquet Montegon

Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre national du Mérite

### William Dumont

Officier de la Légion d'honneur  
Médaille militaire  
Officier de l'Ordre national du Mérite



## ALSACE

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Pascal Stein** 🇫🇷 🇫🇷

67, 68  
8, rue du Général-de-Gaule  
67310 Wasselonne  
Tél. : 06 23 44 24 28  
storik@orange.fr

### DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**Jacques Kuznik**

68  
12, rue des Coquelicots  
68700 Aspach-le-Bas  
Tél. : 06 83 85 09 08  
jkuznik@gueules-cassees.asso.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Pierre-André Knidel**

9, rue Louis-Pasteur  
67400 Illkirch-Graffenstaden  
Tél. : 06 95 37 59 15

## AQUITAINE

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Michel Potriquet** 🇫🇷

24, 33, 40, 47  
5, rue André-Gide  
33980 Audenge  
Tél. : 06 14 43 06 19  
michel.potriquet@gmail.com

### DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

**Jacques Altmeyer**

40, 47  
4, chemin du Barrail  
47310 Brax  
Tél. : 06 33 17 21 53  
jaltmeyer@gueules-cassees.asso.fr

**Michel Wagner** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

33  
6 bis, chemin de Ventissan  
33480 Castelnaud-de-Médoc  
Tél. : 06 83 24 04 31  
michelgraufthal@yahoo.fr

### PORTE-DRAPEAUX

**Laurent Bernat** 🇫🇷

480 chemin de Bouet  
47270 La Sauvetat-de-Savères  
Tél. : 06 73 09 58 86

**Guillaume Ducrocq** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

41, rue Réduit  
33250 Bruges  
Tél. : 06 45 45 55 86

**Anthony Le Méliner** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

10, rue des Ajoncs  
40230 Tosse  
Tél. : 06 22 36 24 47

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL\*

**Jean-François Louvrier** 🇫🇷 🇫🇷

64  
3, impasse des Palombes  
64230 Lescar  
Tél. : 06 08 27 79 28  
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

## PORTE-DRAPEAU

**Bernard Redregoo**

Domaine Henri IV  
11, rue des Mousserons  
64230 Lescar  
Tél. : 06 45 96 47 51  
bredregoo@gueules-cassees.asso.fr

## AUVERGNE

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Ludovic Masson** 🇫🇷

03, 15, 43, 63  
27, Ilot Aragon 2  
63500 Issoire  
Tél. : 09 62 60 85 03  
Tél. : 06 95 63 46 58  
mustang86190@yahoo.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Fabrice Andraud**

46, route de Solignat  
63500 Issoire  
Tél. : 06 76 02 67 38

## BOURGOGNE

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Robert Esquirol** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷

21, 58, 71, 89  
9, rue des Écoles  
21910 Noiron-sous-Gevrey  
Tél. : 03 80 36 91 72  
esquirol.robert@wanadoo.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Michel Clerget**

Les Collinettes  
Rue de la Gare  
21410 Malain  
Tél. : 03 80 23 68 80

## BRETAGNE

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Lucien Flamant** 🇫🇷 🇫🇷

22, 29, 35, 56  
1, rue Saint-Michel  
22430 Erquy  
Tél. : 06 46 44 60 94  
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

### DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

**Alain Kergonou** 🇫🇷

29  
16, impasse Giocondi  
29100 Douarnenez  
Tél. : 02 98 70 51 12  
Tél. : 06 38 67 69 68  
kergonou@yahoo.fr

**Arnaud Jaffrelot** 🇫🇷

56  
16, rue de Kergoust  
22170 Lanrodec  
Tél. : 06 47 65 87 00  
arnaud.jaffrelot@orange.fr

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ET PORTE-DRAPEAU

**Gilles Ménard** 🇫🇷 🇫🇷

22  
3, impasse Jules Verne  
22100 Saint-Hélen  
Tél. : 06 78 90 39 48  
gmenard@gueules-cassees.asso.fr

### PORTE-DRAPEAUX

**Emmanuel Cenciai** 🇫🇷

39, square de la Rance  
35000 Rennes  
Tél. : 06 13 32 33 26

**Joël Roumier**

6, rue Aristide Briand  
29480 Le Relecq-Kerhuon  
Tél. : 06 89 95 78 57

## CENTRE - VAL-DE-LOIRE

### DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

**Ludovic Masson**

18  
27, Ilot Aragon 2  
63500 Issoire  
Tél. : 09 62 60 85 03  
Tél. : 06 95 63 46 58  
mustang86190@yahoo.fr

**Gérard Pinson**

28  
21, rue Saint-Georges  
77122 Monthyon  
Tél. : 01 64 36 12 51  
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

**Sébastien Barbe**

36  
5, Bournazeau  
23000 Saint-Fiel  
Tél. : 06 29 45 31 94  
sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

**Alain Dubut**

37  
4, rue du Brasseau  
17250 Soullignottes  
Tél. : 06 65 01 40 77  
alaindubut@gmail.com

**Laurent Drouart**

41  
907, route du Moulin  
La Paregère  
72510 Requeil  
Tél. : 02 43 46 44 80  
Tél. : 06 18 05 22 98  
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

**Vidal Metrod** 🇫🇷

45  
304, avenue des Champs Gareaux  
45770 Saran  
Tél. : 06 13 21 47 47  
vmetrod@gueules-cassees.asso.fr

### PORTE-DRAPEAUX

**Georges Leplatre** 🇫🇷

8, rue des Petits-Osiers  
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle  
Tél. : 02 38 88 44 27

**Gilles Graveaud** 🇫🇷

9, rue du Clos des Monts  
45130 Le Bardou  
Tél. : 06 62 45 61 19

\* à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, Bernard Redregoo reprend les fonctions de délégué régional.

**CHAMPAGNE-ARDENNE****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Jean Déprez** 🇫🇷 🇫🇷  
02, 08, 10, 51, 52  
7, rue de Champagne  
Hameau de Montvoisin  
51480 Œuilly  
Tél. : 06 76 99 26 78  
jdepres@gueules-cassees.asso.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**

**Dominique Cleiss** 🇫🇷 🇫🇷  
10, 52  
17, rue des Françaises  
52100 Saint-Dizier  
Tél. : 06 68 14 91 03  
dcleiss@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAU**

**Pierre David** 🇫🇷 🇫🇷  
3, rue des Nuisements  
51350 Cormontreuil  
Tél. : 06 16 28 03 68

**Bernard Hérard**

10, rue du Pimont  
10190 Fontvannes  
Tél. : 06 85 22 19 90

**CORSE****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**René Chiaramonti** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷  
2A, 2B  
Villa Saint-Jean-Baptiste  
Route de St-Antoine,  
Nocello Bas, 20200 Bastia  
Tél./Fax : 04 95 31 20 00  
Tél. : 06 17 84 17 71  
r.chiaramonti@wanadoo.fr

**DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**

**Brandicius Albericci** 🇫🇷  
Résidence Monserato  
Quartier Saint-Antoine, bâtiment B  
20200 Bastia  
Tél. : 06 15 44 33 21  
albericci.brandy@sfr.fr

**PORTE-DRAPEAU**

**Félicien Micheloni**  
Maison Pieraggi  
20240 Ghisonaccia  
Tél. : 06 86 59 58 70

**DOM-TOM ET ÉTRANGER****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Robert Abian** 🇫🇷 🇫🇷  
10, Ty Vougeret  
29150 Dineault  
Tél. : 06 63 59 06 26  
bobhaiti@hotmail.com

**FRANCHE-COMTÉ****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Jean Dodane** 🇫🇷  
25, 39, 70, 90  
18, rue Colin  
25300 Pontarlier  
Tél. : 06 76 33 78 45  
jean.dodane@gmail.com

**PORTE-DRAPEAU**

**Philippe Quilan**  
15, rue du Cordier  
25620 Mamirolle  
Tél. : 06 89 95 52 51

**Gérard Blonde** 🇫🇷

33, rue de la Pidance  
39570 Perrigny  
Tél. : 06 75 23 45 95

**HAUTS-DE-FRANCE****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Éric Sulkowski**  
59, 62, 80  
25, rue Principale  
62650 Maninghem  
Tél. : 06 36 49 50 81  
Tél. : 03 61 49 55 71  
esulkowski@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAU**

**Gérard Fourment** 🇫🇷 🇫🇷  
9, avenue de la Résistance  
59350 Saint-André-lez-Lille  
Tél. : 06 45 93 52 57

**Freddy Matuchak**

43, rue du Théâtre  
80400 Ham  
Tél. : 06 98 43 78 63

**ÎLE-DE-FRANCE****DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX**

**Bernard Luquet** 🇫🇷 🇫🇷  
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95  
78, rue de la Fraternité  
93700 Drancy  
Tél. : 01 48 95 32 65  
b.luquet93@gmail.com

**Gérard Pinson** 🇫🇷 🇫🇷

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95  
21, rue Saint-Georges  
77122 Monthyon  
Tél. : 01 64 36 12 51  
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAU**

**Jean-Claude Haven** 🇫🇷  
39, avenue de la Division Leclerc  
92320 Châtillon  
Tél. : 06 70 49 08 47

**LANGUEDOC-ROUSSILLON****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Charles Dauphin** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷  
11, 30, 34, 48, 66  
18, rue Marcel-Pagnol  
11000 Carcassonne  
Tél. : 04 34 42 23 19  
Tél. : 06 60 07 60 72  
charles.dauphin@neuf.fr

**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**

**Jean-Pierre Méresse** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷  
66  
Lotissement les Acacias  
2, rue des Châtaigniers  
66300 Thuir  
Tél. : 06 22 71 65 86  
jpmeresse@gueules-cassees.asso.fr

**Sébastien Baudin** 🇫🇷 🇫🇷

30, 34  
151, rue de la Mésange  
Résidence du Parc, Bât B - n°642  
34090 Montpellier  
Tél. : 06 38 10 51 70  
sbaudin@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAU**

**Daniel Tamagni** 🇫🇷 🇫🇷  
80, avenue de la Gare  
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes  
Tél. : 04 34 32 36 50  
Tél. : 06 60 68 32 85

**LIMOUSIN****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Sébastien Barbe**  
19, 23, 87  
5, Bournazeau  
23000 Saint-Fiel  
Tél. : 06 29 45 31 94  
sbarbe@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAU**

**Aymeric Olivier**  
6, rue Raspail, appt 4  
87000 Limoges  
Tél. : 06 28 63 59 03

**LORRAINE****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Michel Halté** 🇫🇷  
54, 55, 57, 88  
15, rue des Lys  
Malancourt-la-Montagne  
57360 Amneville-les-Thermes  
Tél. : 06 75 31 07 62  
mhalte@gueules-cassees.asso.fr

**DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**

**André Dezavelle** 🇫🇷  
55  
7, rue du Paquis, Saint-Mihel  
55300 Chauvencourt  
Tél. : 06 81 64 67 74  
Tél. : 03 29 91 08 67

**Ludovic Faily** 🇫🇷

54, 88  
11, au Rouge Poirier  
54840 Fontenoy-sur-Moselle  
Tél. : 06 61 43 36 58  
lfaily@gueules-cassees.asso.fr

**PORTE-DRAPEAU**

**Gilbert Giron** 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷  
36, rue de la Libération  
55300 Dompcevrin  
Tél. : 03 29 90 12 14

**MIDI-PYRÉNÉES****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

**Jean-François Chauvel** 🇫🇷  
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82  
4, Grand'Rue  
82120 Marsac  
Tél. : 06 17 72 09 20  
jfchauvel@gueules-cassees.asso.fr

## DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**Michel Carrère**

09, 32, 65  
16, rue des Rossignols  
65600 Séméac  
Tél. : 05 62 37 73 32  
Tél. : 07 83 54 28 80  
michelcarrere65hp@gmail.com

## DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX ET PORTE-DRAPEAUX

**Philippe Durand**

46, 82  
5, impasse Notre-Dame  
82700 Montech  
Tél. : 06 44 25 96 36  
philge.durand@orange.fr

**Noël Depirou**

31  
7, rue des Fleurs  
31140 Saint-Alban  
Tél. : 06 95 33 02 61  
ndepirou@gueules-cassees.asso.fr

## NORMANDIE

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Jérôme Bouchet**

14, 27, 50, 61, 76  
264, chemin de la Pétrolière  
La Pétrolière  
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe  
Tél. : 02 33 80 16 50  
Tél. : 06 25 08 60 75  
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

### PORTE-DRAPEAU

**Philippe Lemarchand**

3, rue de Cambrai  
14550 Blainville-sur-Orne  
Tél. : 06 21 32 61 07

## PAYS-DE-LA-LOIRE

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Laurent Drouart**

44, 49, 53, 72, 85  
907, route du Moulin  
La Paregère  
72510 Requeil  
Tél. : 02 43 46 44 80  
Tél. : 06 18 05 22 98  
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

## POITOU-CHARENTES

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Alain Dubut**

16, 17, 79, 86  
4, rue du Brasseau  
17250 Soullignottes  
Tél. : 06 65 01 40 77  
alaindubut@gmail.com

### PORTE-DRAPEAU

**Christophe Le Mélinier**

565, route de Margouillet  
86550 Michaloux-Beauvoir  
Tél. : 06 66 83 37 23

**Laury Picard**

19, route des Comètes  
16220 Vouthon  
Tél. : 05 45 21 28 13

## PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Bernard Tomasetti**

13, 83, 84  
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence  
Tél. : 04 90 59 93 36  
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

### PORTE-DRAPEAUX

**Geoffrey Demouliez**

14, Clos Pascal  
459, chemin de la Source  
83300 Draguignan  
Tél. : 06 72 77 76 05

**Mickaël Galeran**

1021, route de Velleron  
Villa Mideva  
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue  
Tél. : 06 69 39 48 20

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Alain Bouhier**

04, 05, 06  
18, rue Acchiardi de Saint-Léger  
06300 Nice  
Tél. : 06 66 63 59 95  
abouhier22@gueules-cassees.asso.fr

### DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

**Frédéric Durini**

06  
Lotissement les Trois Palmiers  
1130, avenue de Vaugrenier  
06270 Villeneuve-Loubet  
Tél. : 06 12 39 08 75  
frederic.durini@gmail.com

### PORTE-DRAPEAU

**Arnaud Berti**

89, chemin de la Prée  
06640 Saint-Jeannet  
Tél. : 06 46 14 34 92

## RHÔNE-ALPES

### DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

**Jean-François Montoya**

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74  
771, route de Neuville  
01250 Bohas-Meyriat-Rignat  
Tél. : 07 62 76 79 22  
jfmontoya@gueules-cassees.asso.fr

### DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

**Jean Matton**

07, 26, 38  
758, Montée Château Grillet  
38138 Les Côtes-d'Arey  
Tél. : 06 69 52 68 70  
jmcotesdarey@gmail.com

**Tadj Charef**

73, 74  
Bât B 404  
17 bis, rue de la Gare  
74000 Annecy  
Tél. : 06 30 82 08 93  
tadj.charef@wanadoo.fr

## PORTE-DRAPEAUX

**Georges Perez**

10, rue Lamothe  
69007 Lyon  
Tél. : 04 26 65 86 77

**Daniel Fiat**

12, rue Elsa-Triolet  
38550 Saint-Maurice-l'Exil  
Tél. : 04 74 86 60 71  
Tél. : 06 58 44 61 71

**André Boisier**

Les Romantines  
356, avenue Charles-de-Gaulle  
74800 La Roche-sur-Foron  
Tél. : 04 50 25 12 19

## DÉLÉGUÉS HONORAIRES

**Jean Beauval**

**René Fourcade**

**Joseph Lannes**

**Gabriel Méné**

**Pierre Merglen**

**André Moncassin**

**Jacques Mougin**

**Pierre Nicollin**

**Henri Rebutent**

**Jean Riccardi**

**André Saint-Martin**

**Gilbert Sanchez**

**Serge Véron**

**Georges Wilbert**

## PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

**Roger Deschamps**

**Jean-Claude Dourne**

**Gilbert François**

**Roger Tanguy**

**Joseph Zahm**

### Légendes des médailles

**Légion d'honneur**

**Ordre national du Mérite**

**Médaille militaire**

**Croix de la Valeur militaire**

# Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE  
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 370 DÉCEMBRE 2024



PORTRAIT  
Jean-François Montoya  
Sur la route de la reconstruction  
Page 24

ACTUALITÉ  
Séminaire des délégués de l'UBFT  
18, 19 et 20 septembre 2024  
Page 4



Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,  
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,  
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête  
«Les Gueules Cassées»

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : [www.gueules-cassees.asso.fr](http://www.gueules-cassees.asso.fr)

e-mail : [info@gueules-cassees.asso.fr](mailto:info@gueules-cassees.asso.fr)

